



Schéma d'aménagement
et de gestion des eaux
Tarn-amont

**Réunion de la commission
locale de l'eau**
21 février 2014
Millau



Syndicat mixte **Grand Site**
des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

- Présentation du projet de SAGE du Tarn-amont et mise à la validation de la CLE
- Présentation du projet de schéma de gouvernance sur le Tarn-amont
- État d'avancement du contrat de rivière du Tarn-amont

Rappel de la démarche

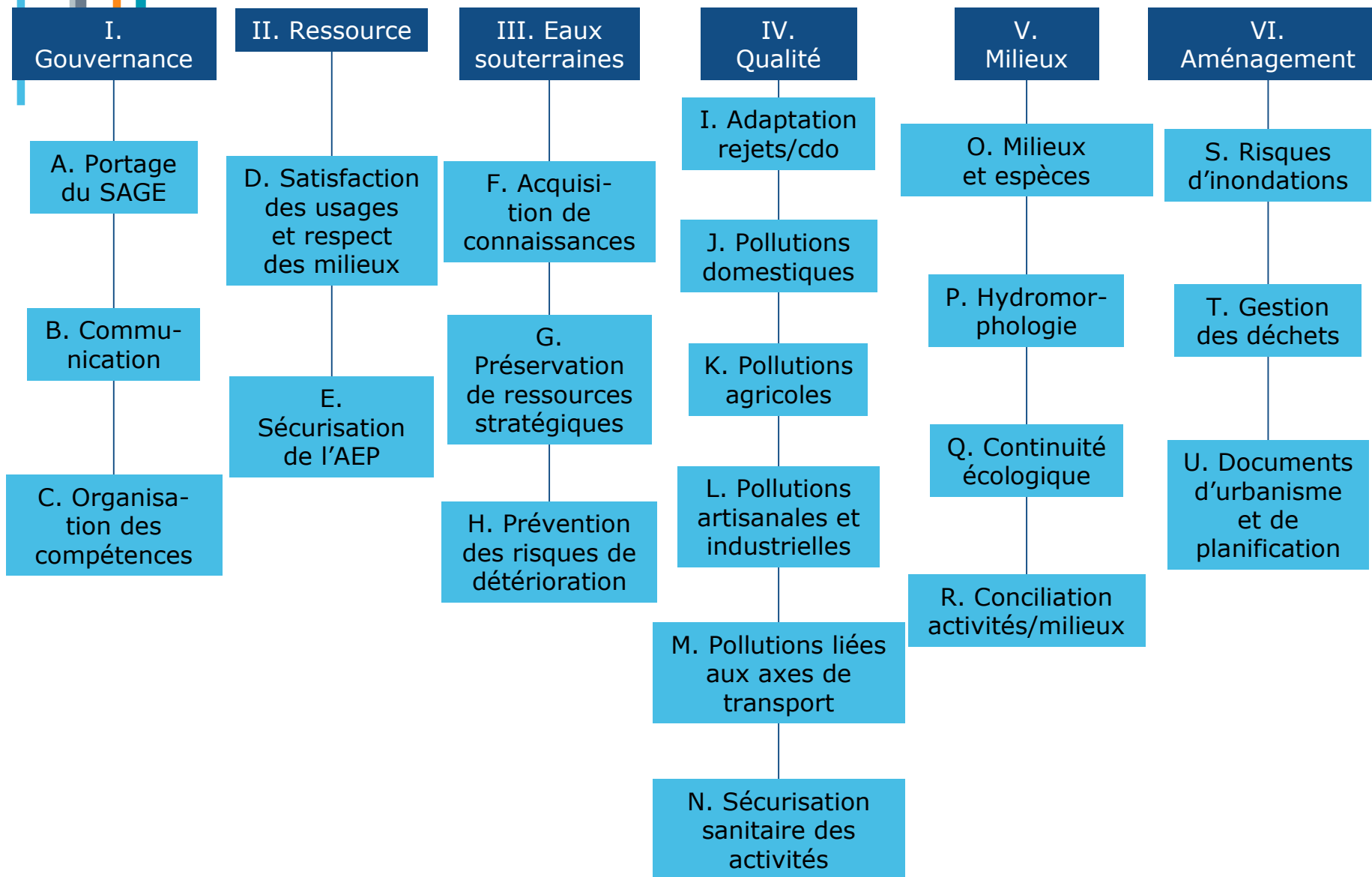
- Été 2011 : bilan du premier SAGE
- Automne 2011 : commissions thématiques
- Début 2013 : commissions thématiques
- Réunions du comité technique, du bureau de la CLE, du comité de rédaction et de la CLE
 - Concertation
- Consultation institutionnelle (printemps – été 2014)
- Enquête publique (fin 2014)
- Approbation inter-préfectoral du SAGE (mi-2015)

Contenu du projet de SAGE

- Plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) (opposable aux décisions administratives)
- Règlement (opposable aux tiers)
- Atlas cartographique
- Évaluation environnementale
 - Présentation
 - Délibération pour validation et mise en consultation

Contenu du PAGD

- Synthèse de l'état des lieux du Tarn-amont
 - Cours d'eau en bon état mais fragiles
 - Élément essentiel à notre cadre de vie (eau potable pour les populations humaines et animales)
 - Base de l'économie touristique du territoire
- 6 orientations
 - 21 objectifs
 - 53 dispositions
 - 142 mesures



II. Ressource

D. Satisfaction des usages et respect des milieux

D1. Acquisition de connaissances

D2. Gestion équilibrée

D3. Économies d'eau

E. Sécurisation de l'AEP

E1. Vision globale

E2. Protection des captages

E3. Captages sensibles des têtes de bassin

E4. Ressource karstique

III. Eaux souterraines

F. Acquisition de connaissances

F1. Importance et vulnérabilité

F2. Études hydrogéologiques

G. Préservation de ressources stratégiques

G1. Identification

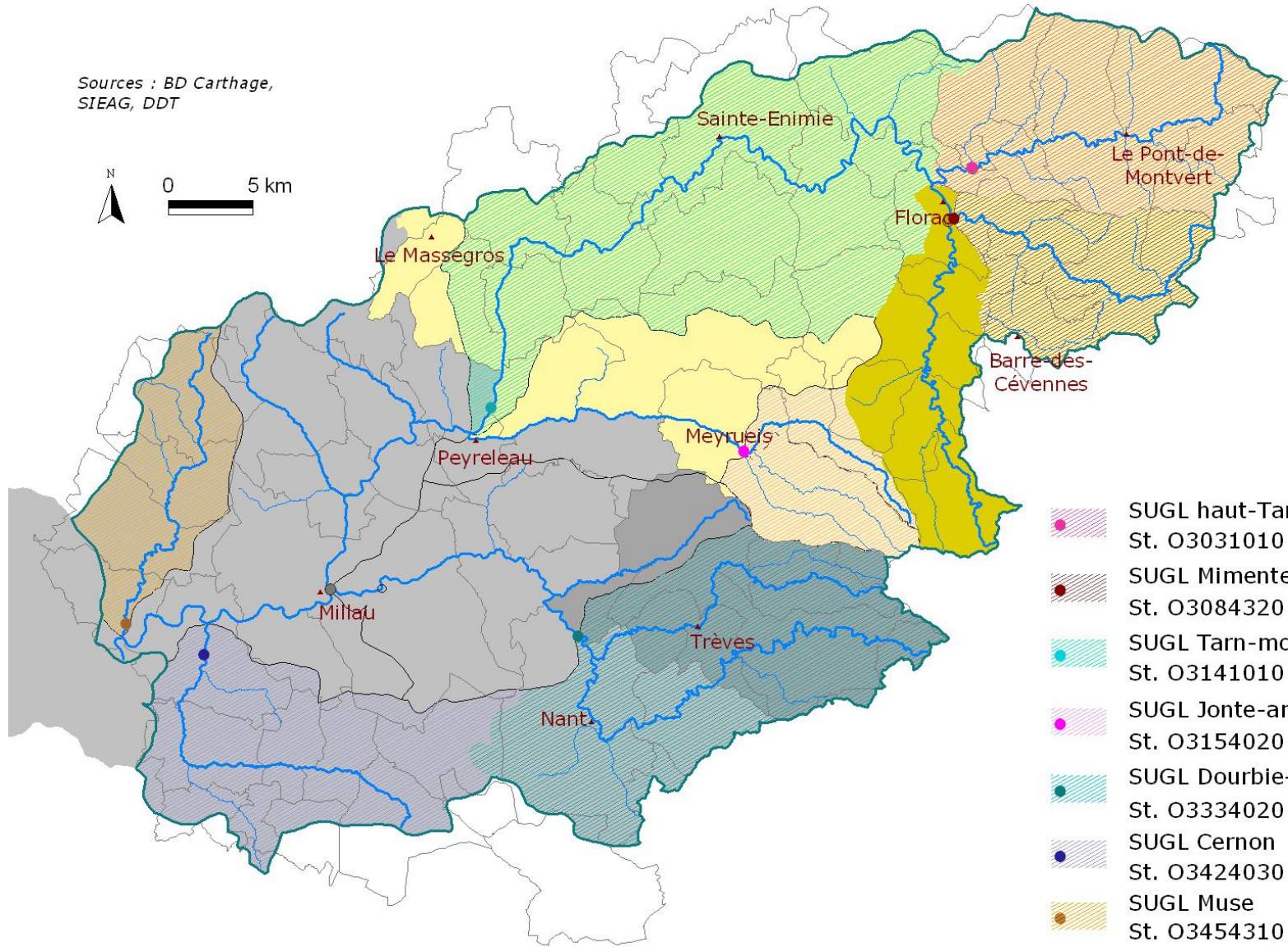
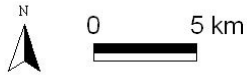
G2. Réduction des pollutions

H. Prévention des risques de détérioration

H1. Anticipation des risques

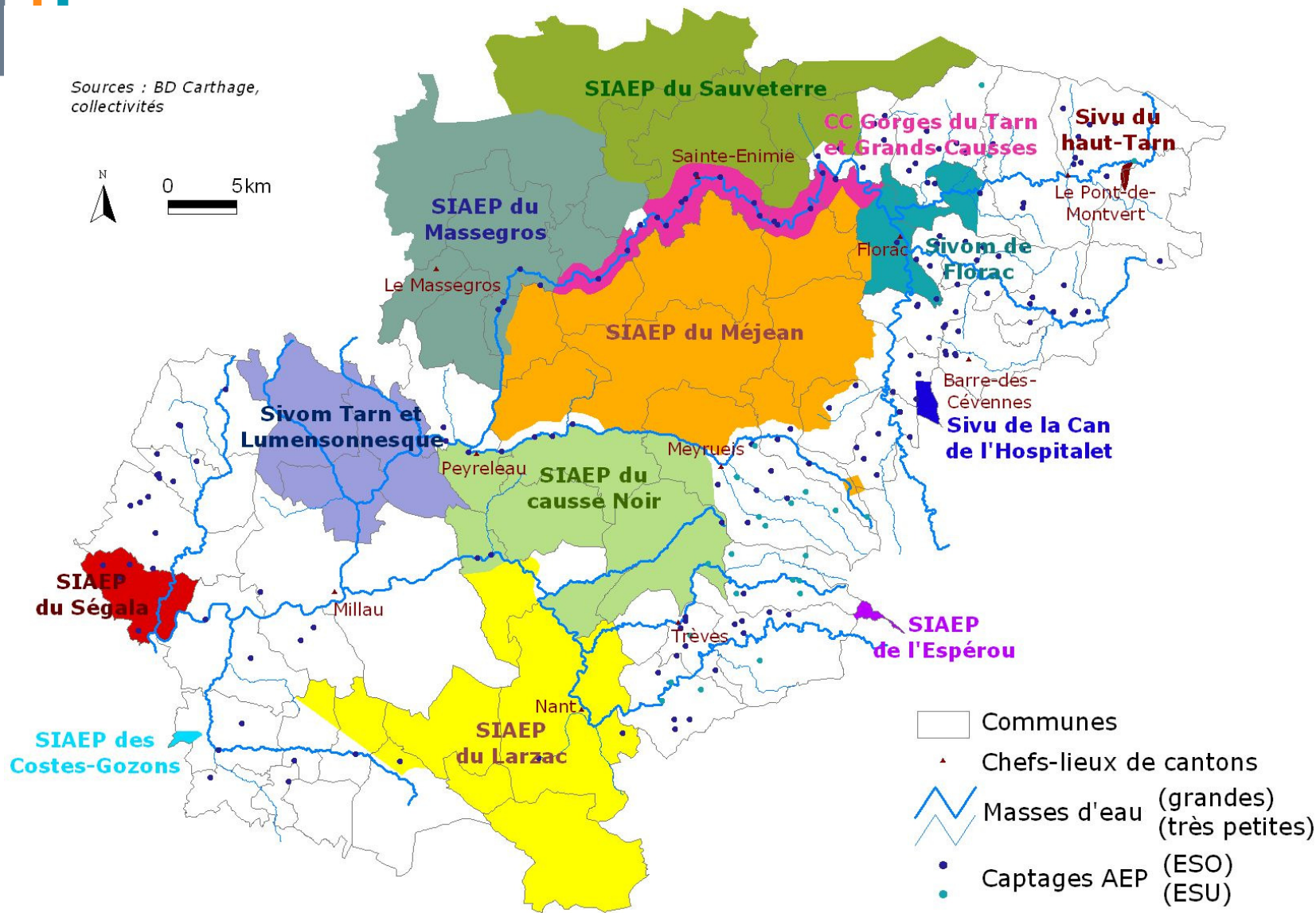
Présentation du projet de PAGD

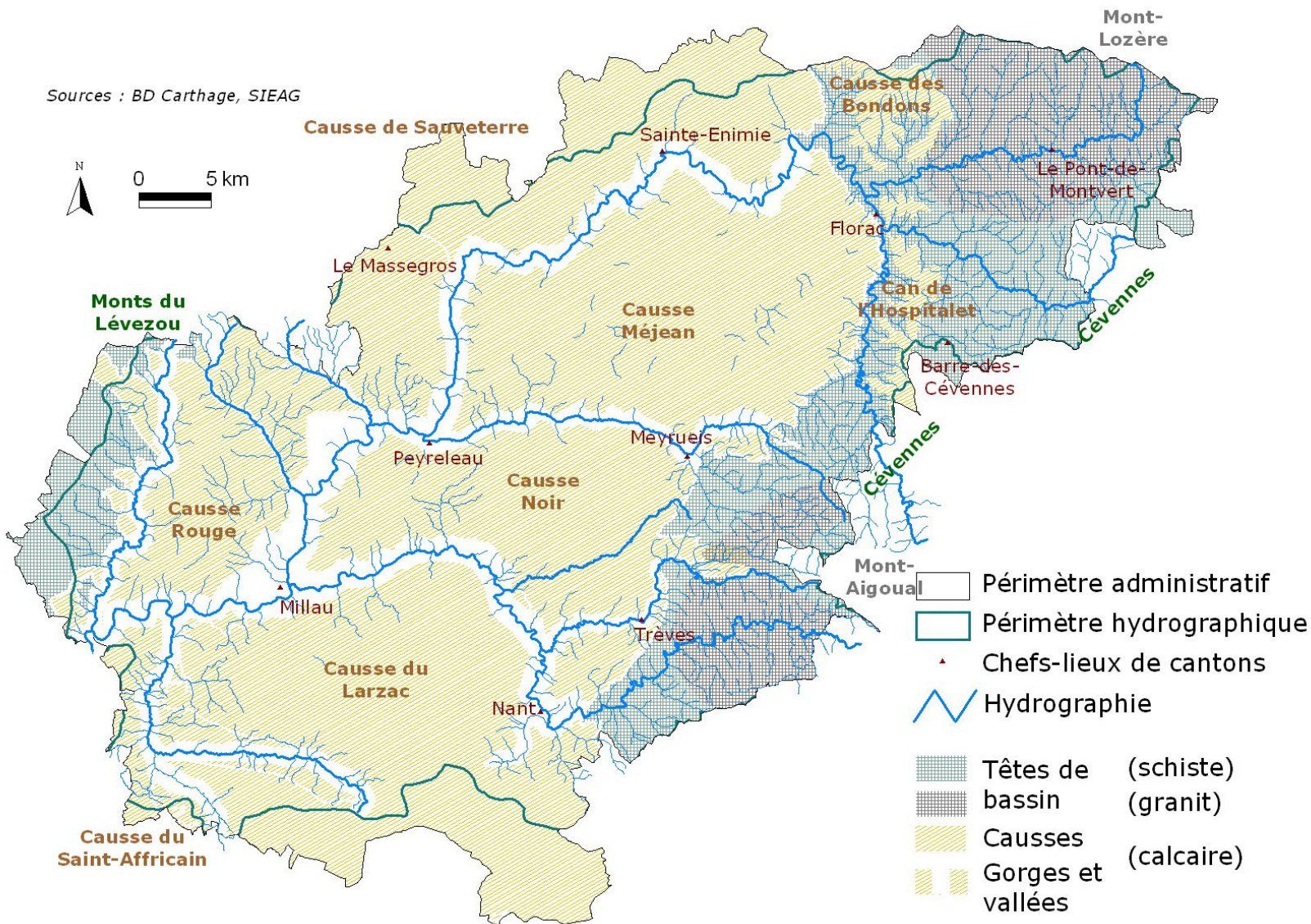
Sources : BD Carthage,
SIEAG, DDT



-  SUGL haut-Tarn
St. 03031010
-  SUGL Mimente
St. 03084320
-  SUGL Tarn-moyen
St. 03141010
-  SUGL Jonte-amont
St. 03154020
-  SUGL Dourbie-amont
St. 03334020
-  SUGL Cernon
St. 03424030
-  SUGL Muse
St. 03454310

Présentation du projet de PAGD





IV. Qualité

I. Adaptation rejets/cdo

I1. Acquisition de connaissances

I2. Action collective

J. Pollutions domestiques

J1. Stratégie AC

J2. Travaux prioritaires AC

J3. Ouvrages de collecte

J4. Traitement

J5. ANC

K. Pollutions agricoles

K1. Effluents d'élevage

K2. Gestion du sol et des intrants

L. Pollutions artisanales et industrielles

L1. AC

L2. ANC

M. Pollutions liées aux axes de transport

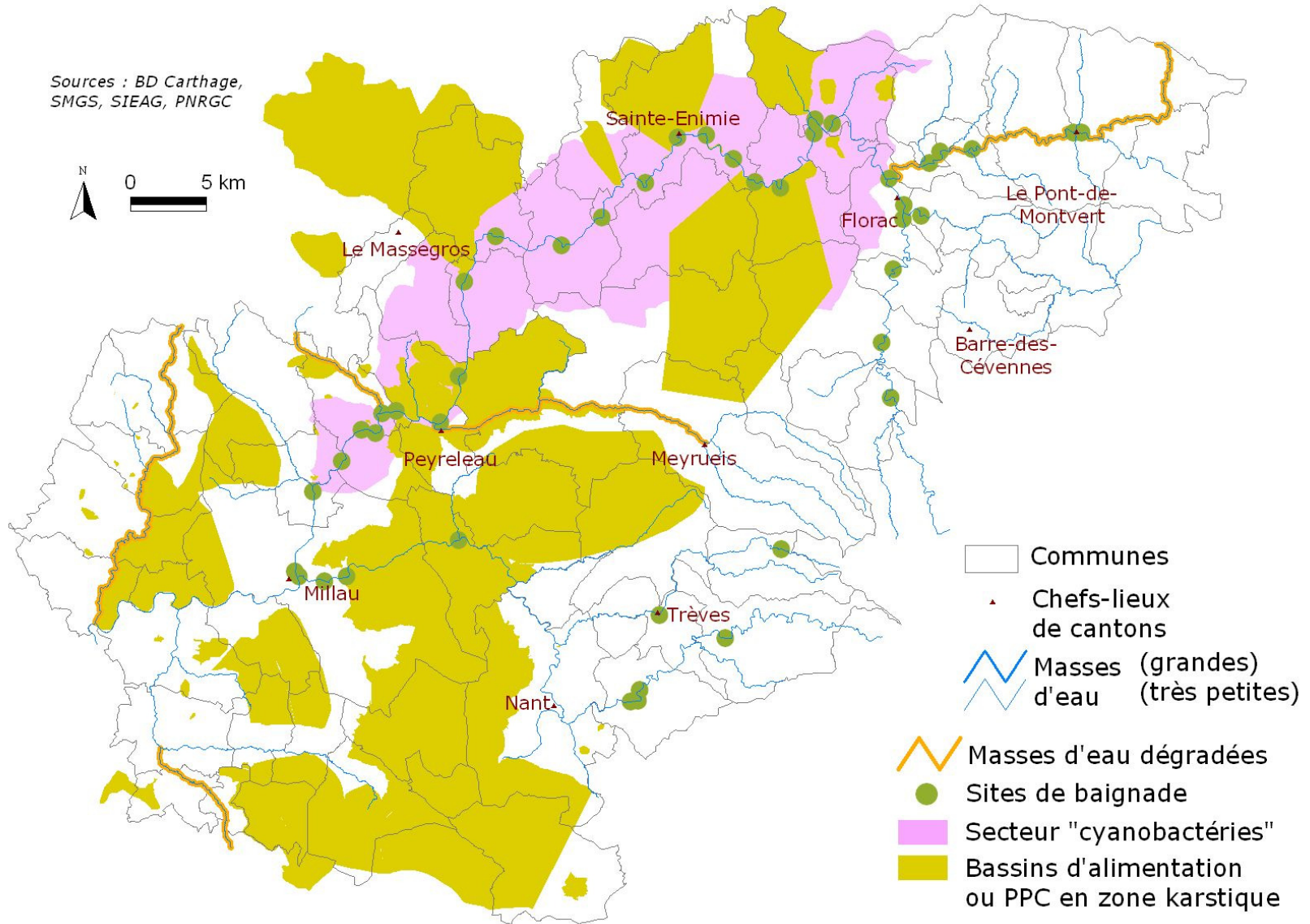
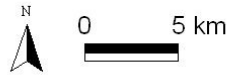
M1. Lessivage, infiltration

N. Sécurisation sanitaire des activités

N1. Bactériologie / baignade

N2. Cyanobactéries

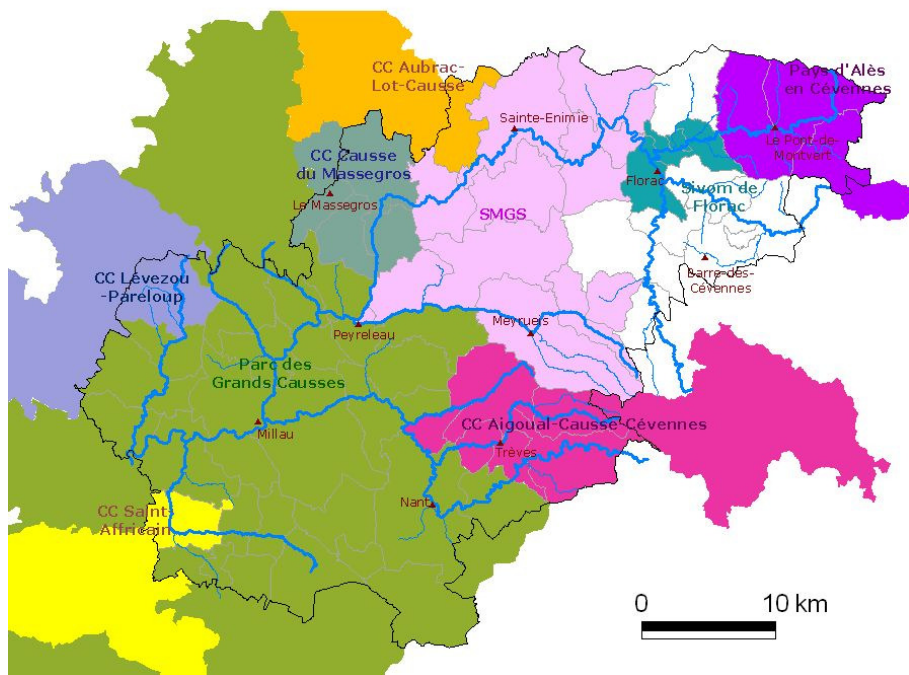
Sources : BD Carthage,
SMGS, SIEAG, PNRGC



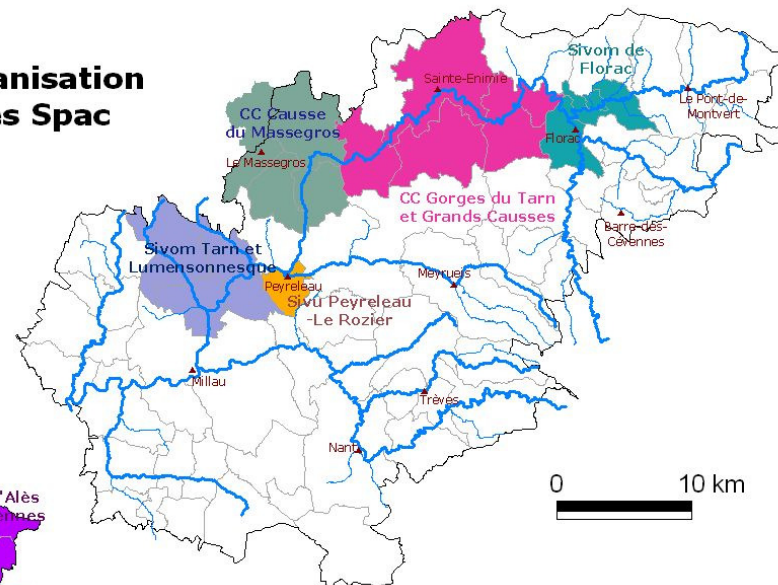
Sources : BD Carthage, collectivités



Organisation des Spanc



Organisation des Spac



- Périimètre administratif
- Communes
- Chefs-lieux de cantons
- Masses d'eau (grandes) (très petites)

V. Milieux

O. Milieux et espèces

O1. Identification, préservation

O2. ZH

O3. TPCE des têtes de bassin

O4. Patrimoine piscicole

O5. Espèces invasives

P. Hydromorphologie

P1. PPG

P2. Espaces de mobilité

P3. Stocks sédimentaires

P4. Érosion des sols

Q. Continuité écologique

Q1. Vision globale

Q2. Ouvrages transversaux

R. Conciliation activités/milieus

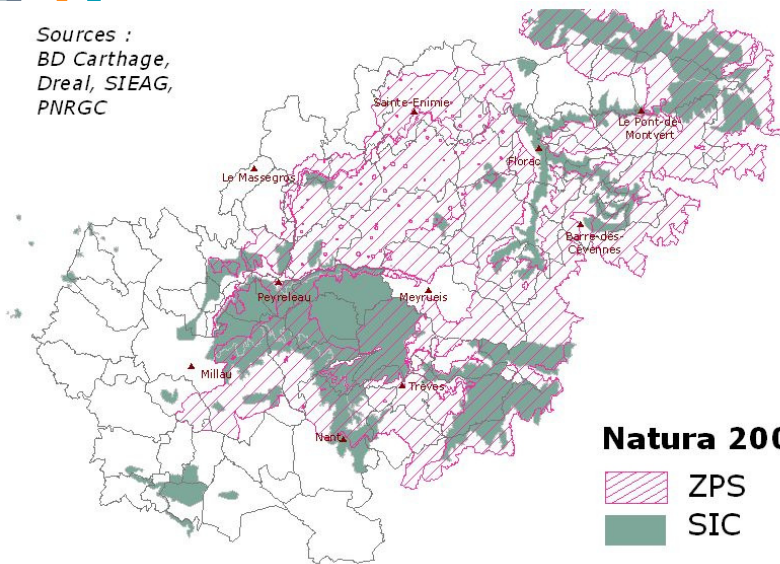
R1. Acquisition de connaissances

R2. Encadrement des activités

R3. Responsabilisation

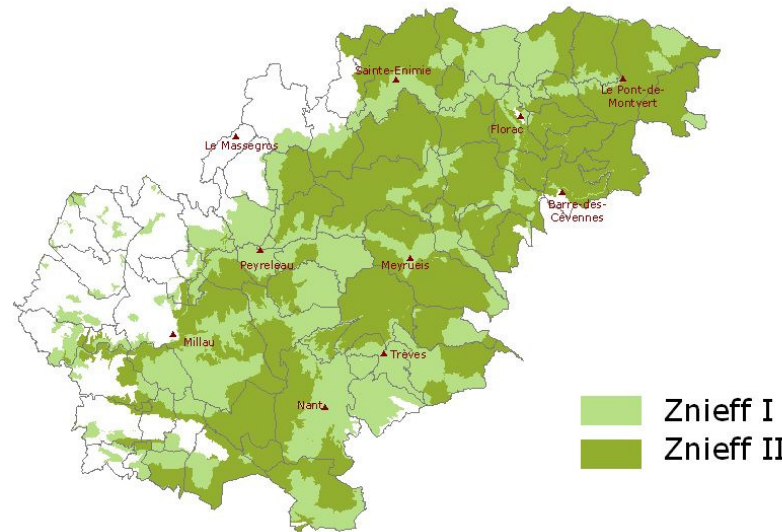
R4. OGS

Sources :
BD Carthage,
Dreal, SIEAG,
PNRGC

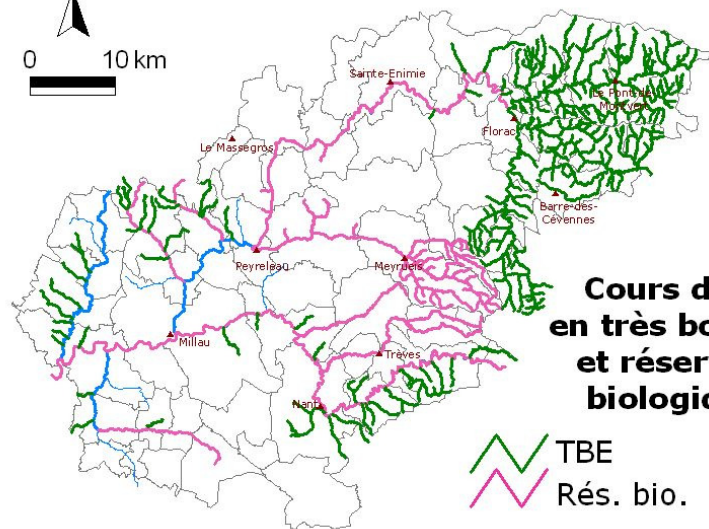
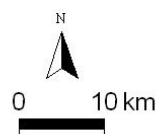


Natura 2000

ZPS
SIC

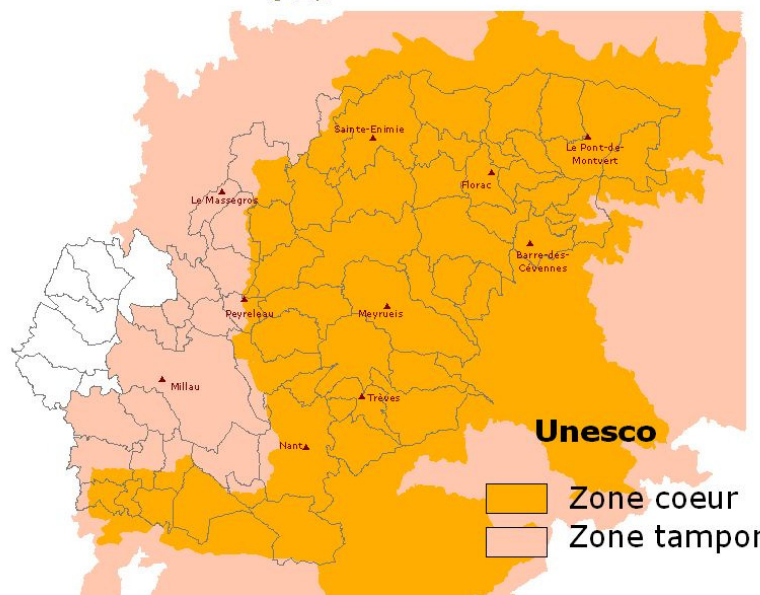


Znieff I
Znieff II



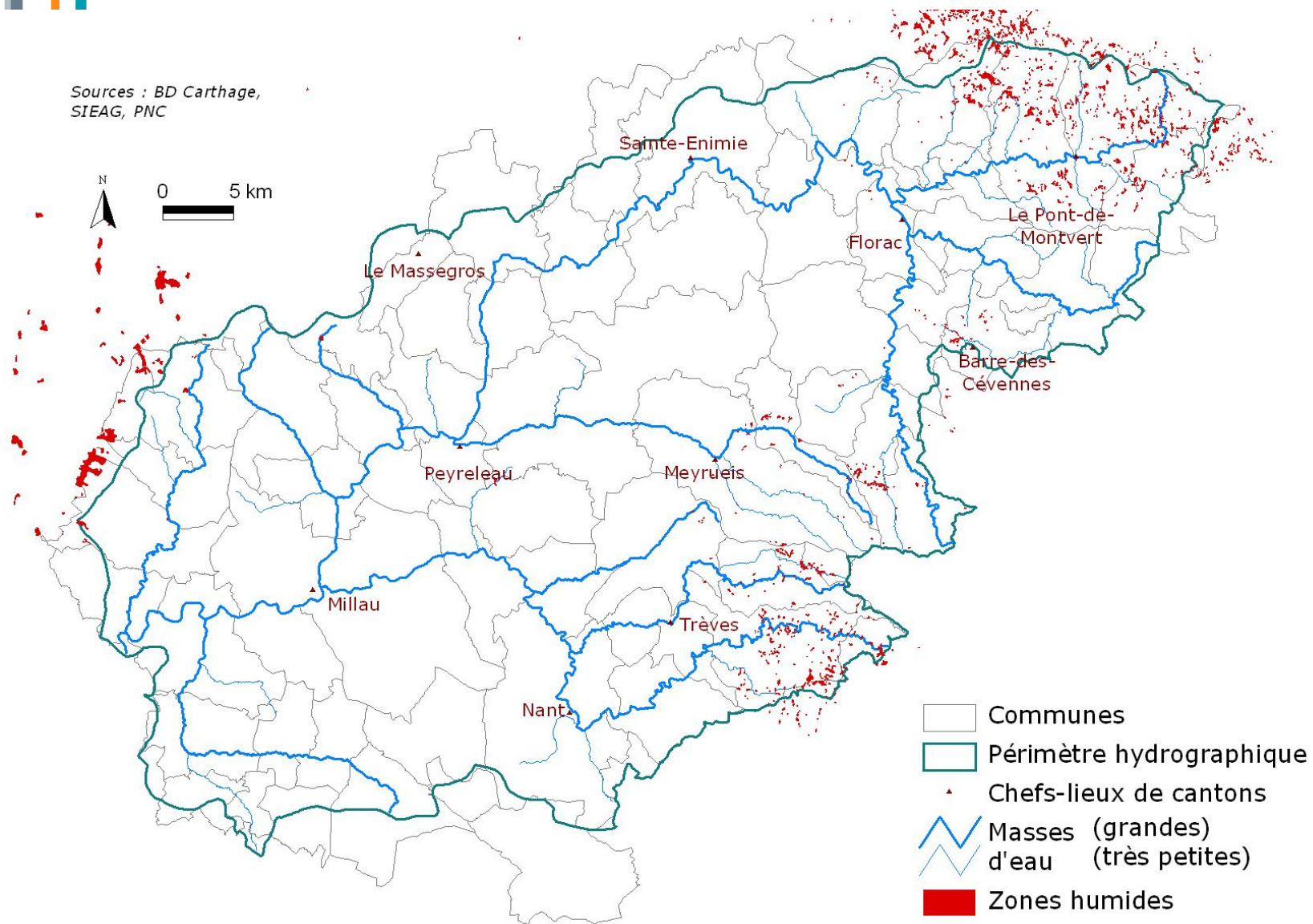
**Cours d'eau
en très bon état
et réservoirs
biologiques**

TBE
Rés. bio.

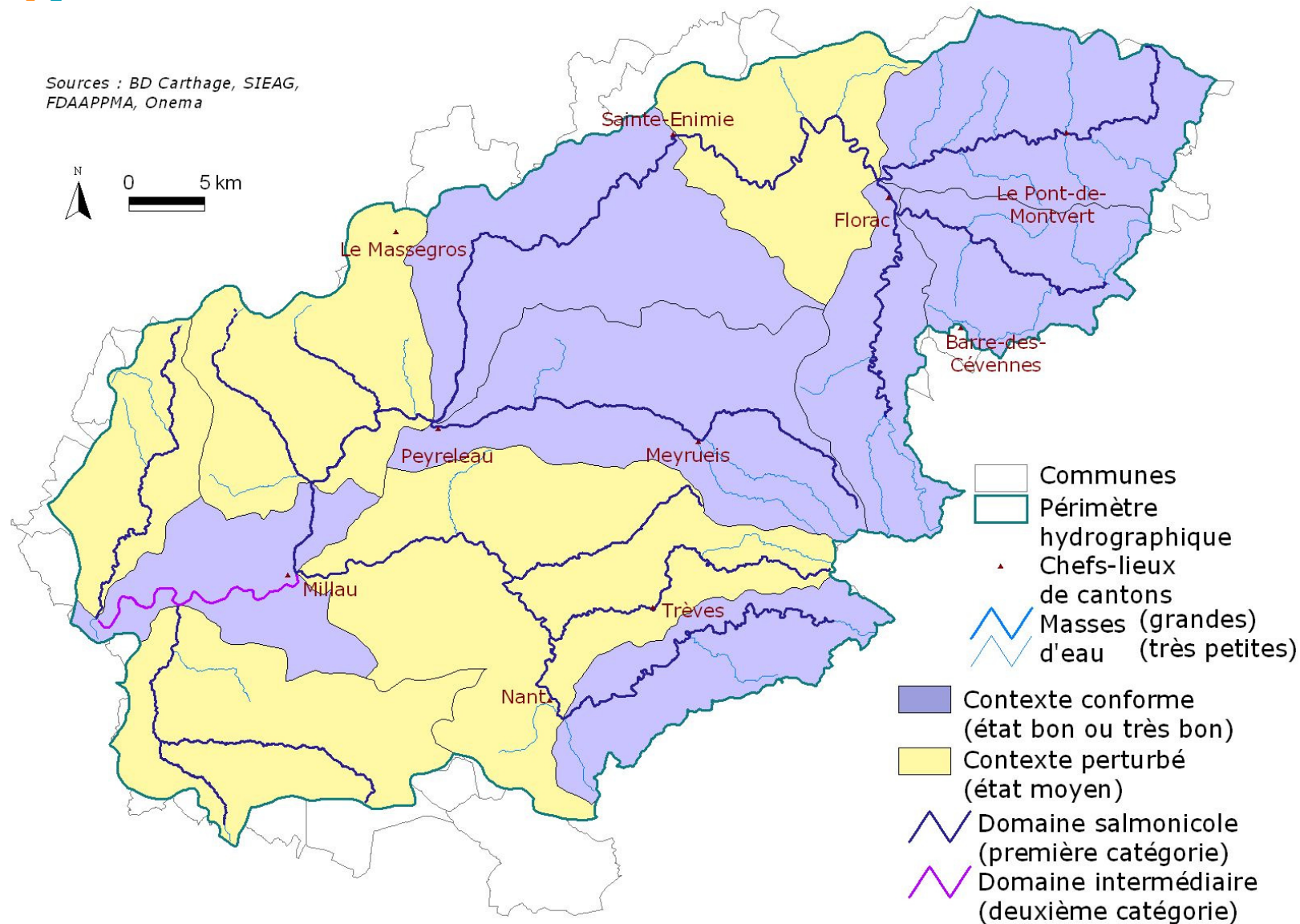


Unesco

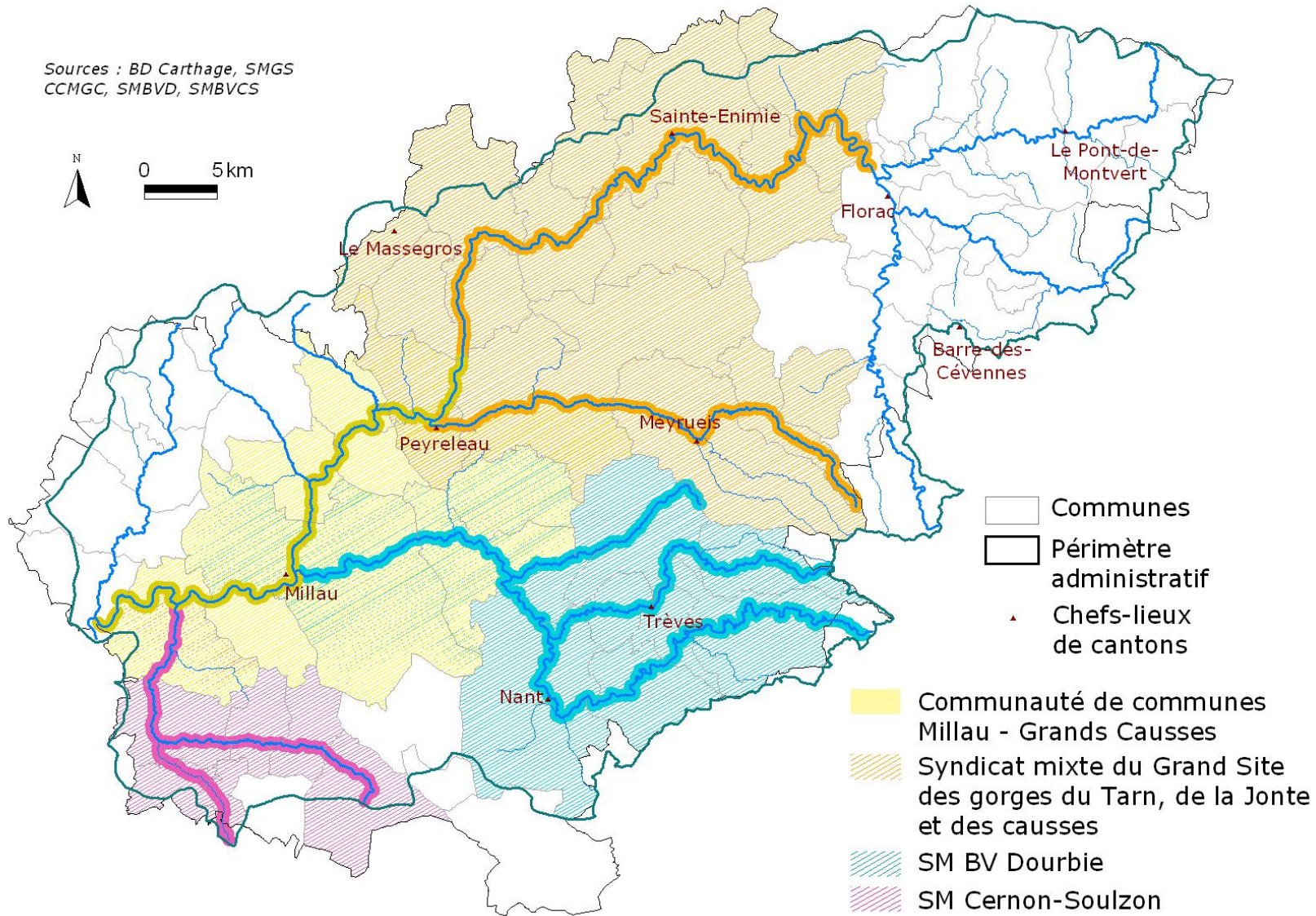
Zone coeur
Zone tampon



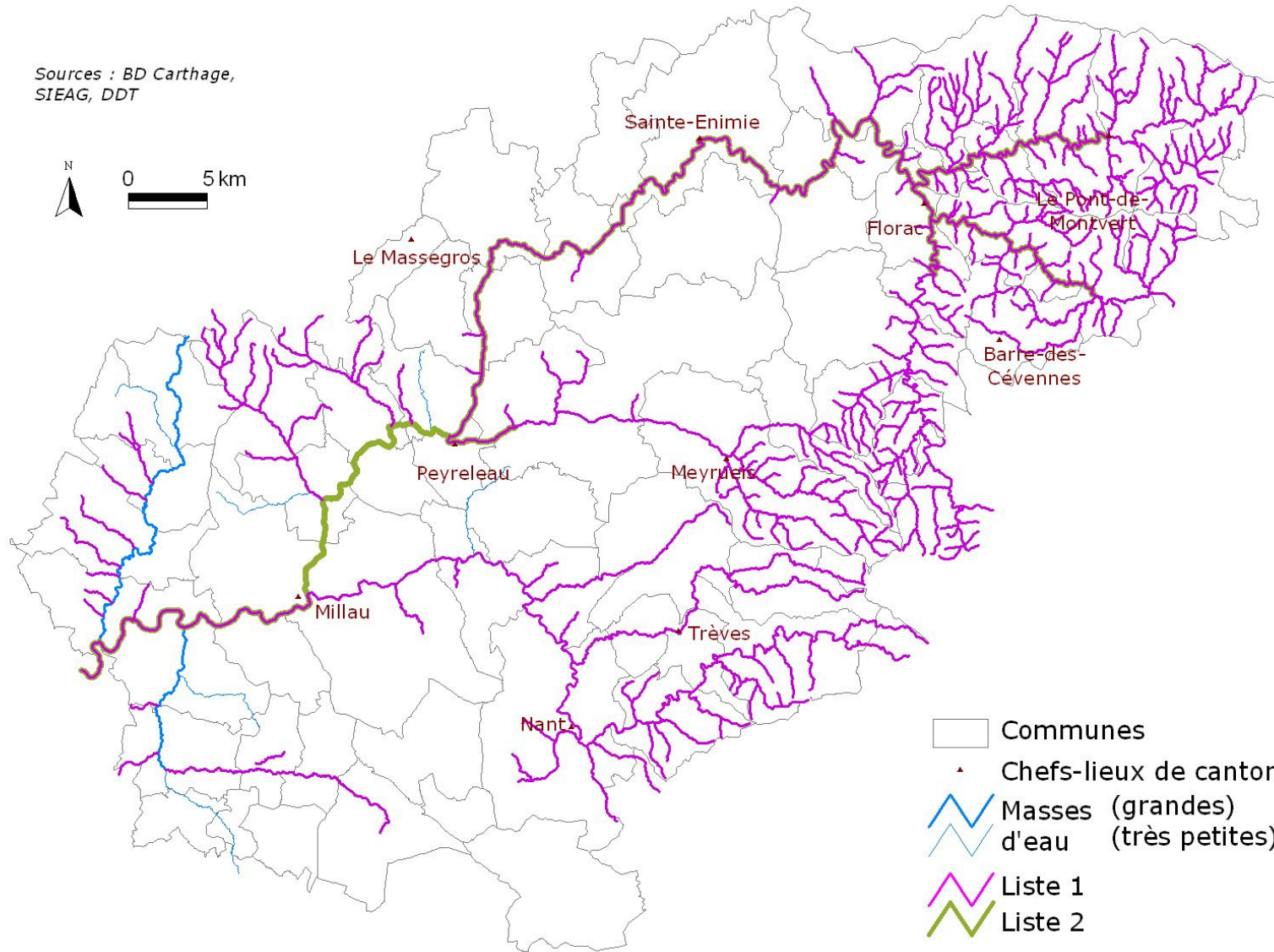
Sources : BD Carthage, SIEAG, FDAAPPMA, Onema

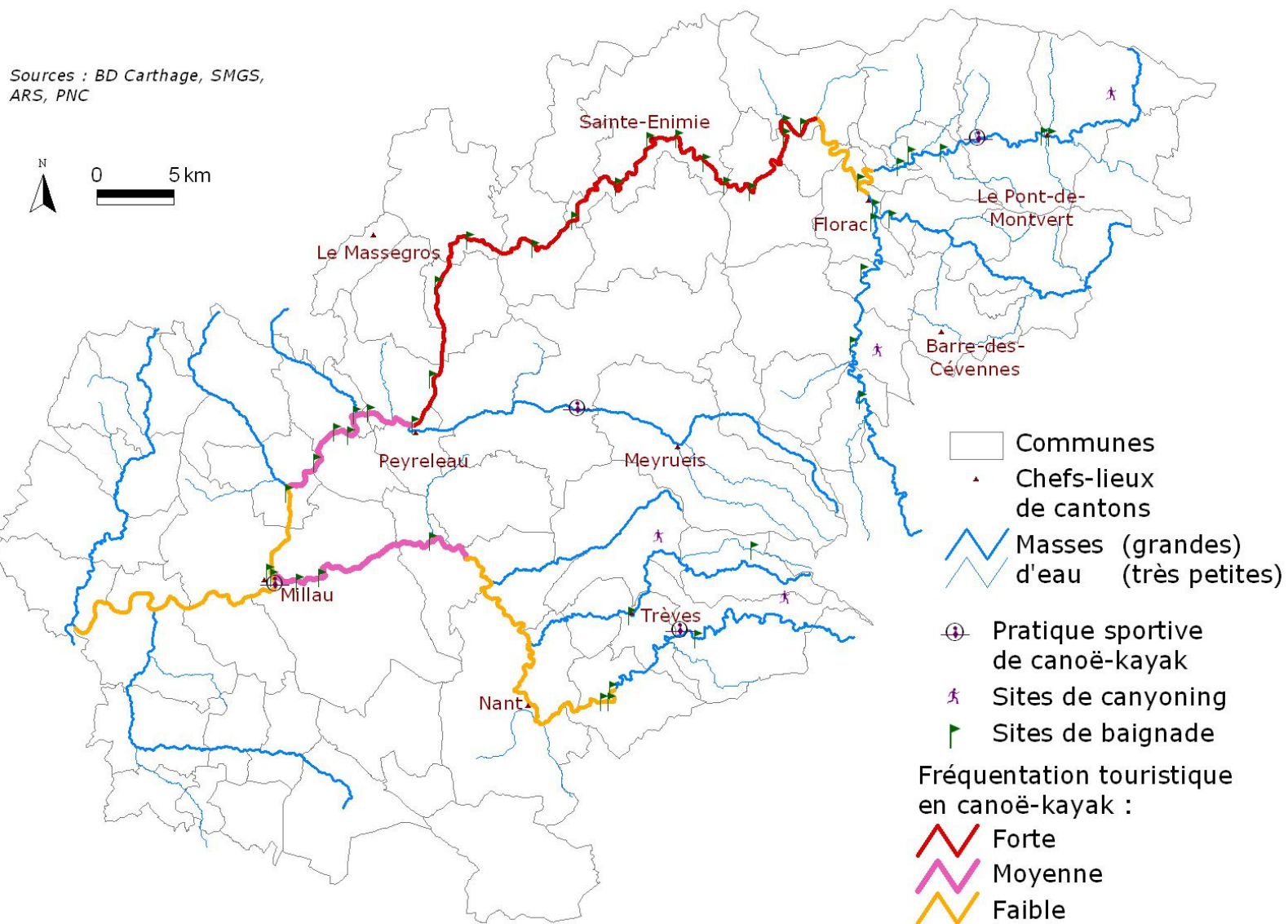


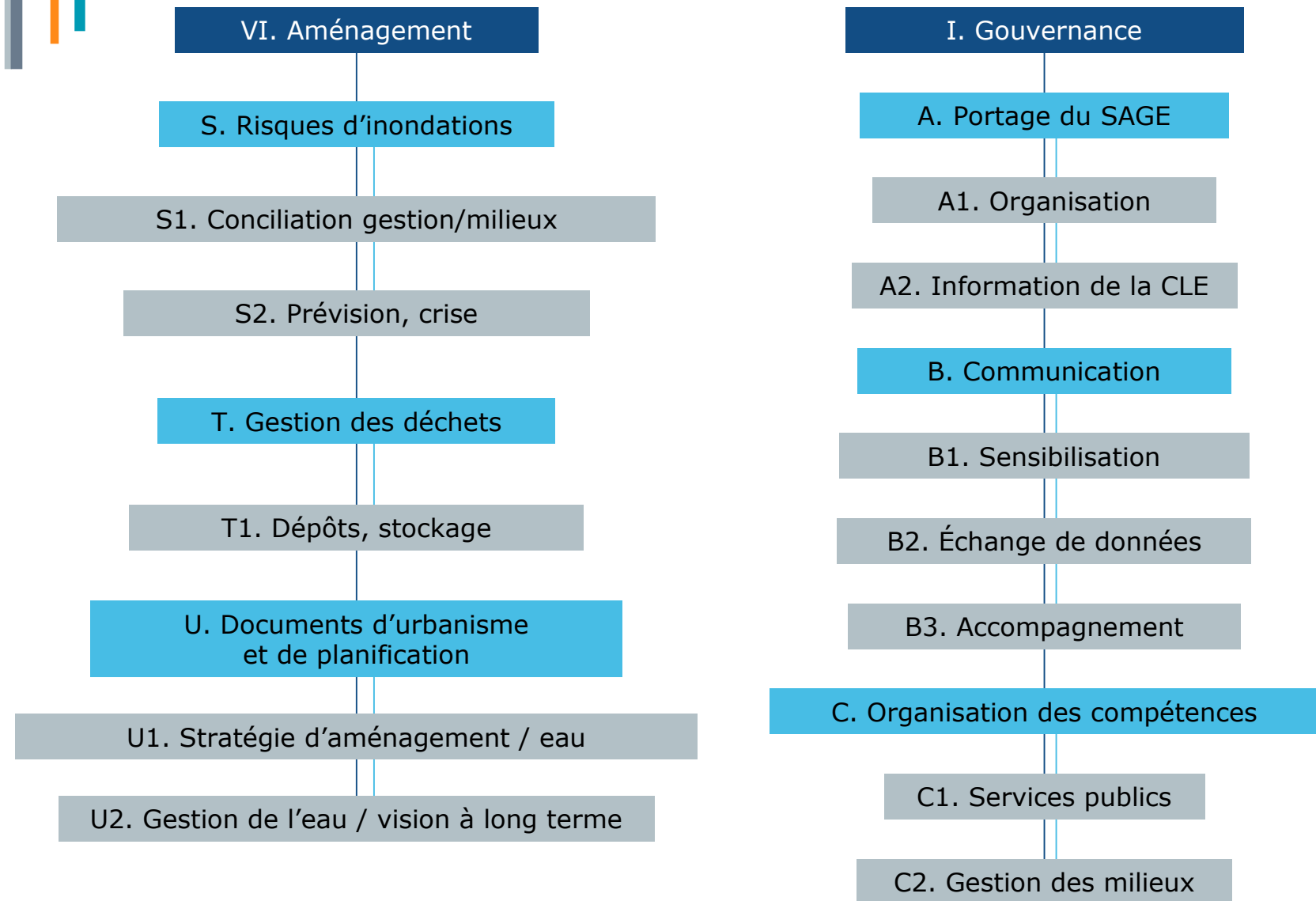
Sources : BD Carthage, SMGS
CCMGC, SMBVD, SMBVCS

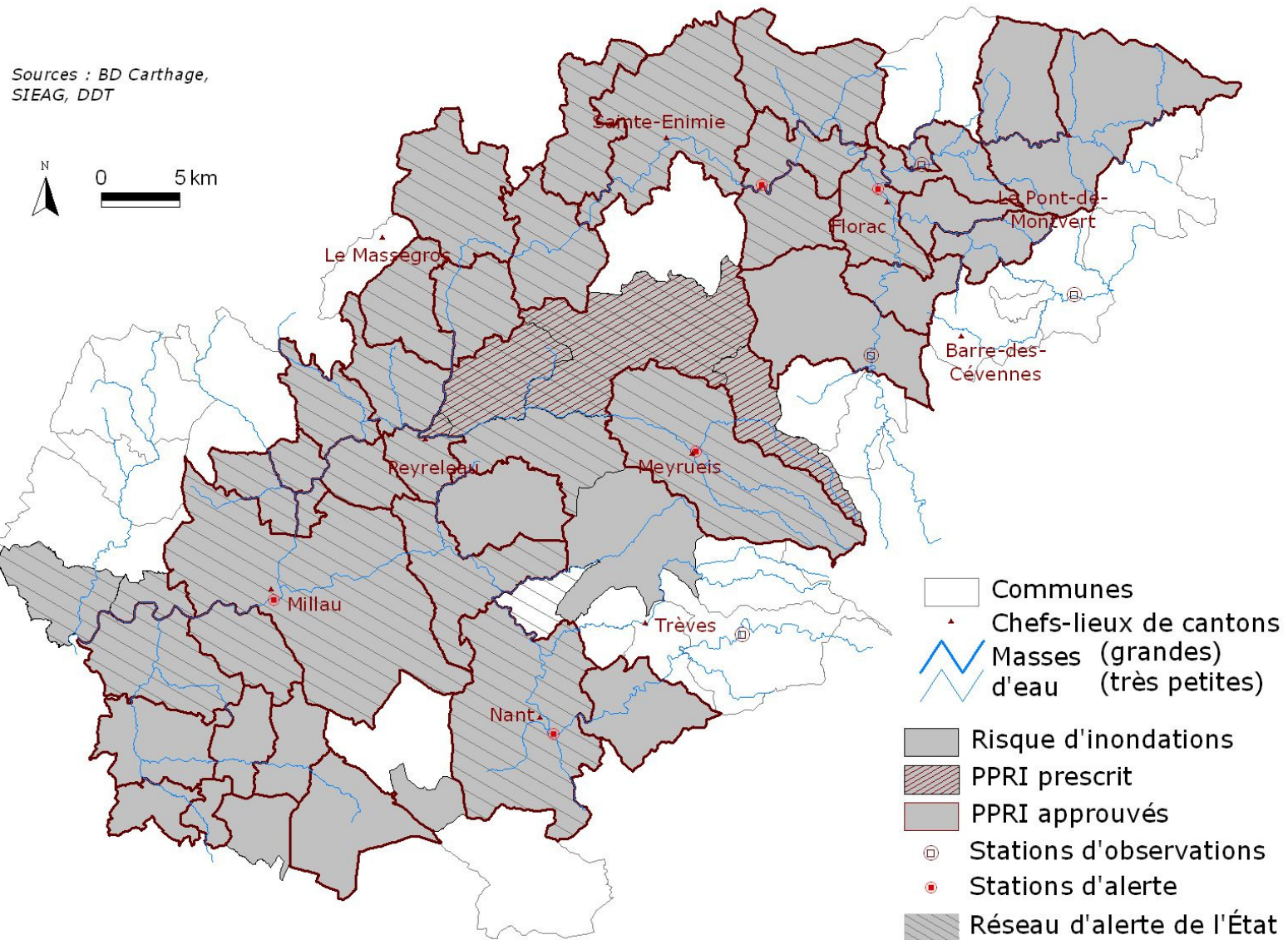


Sources : BD Carthage,
SIEAG, DDT

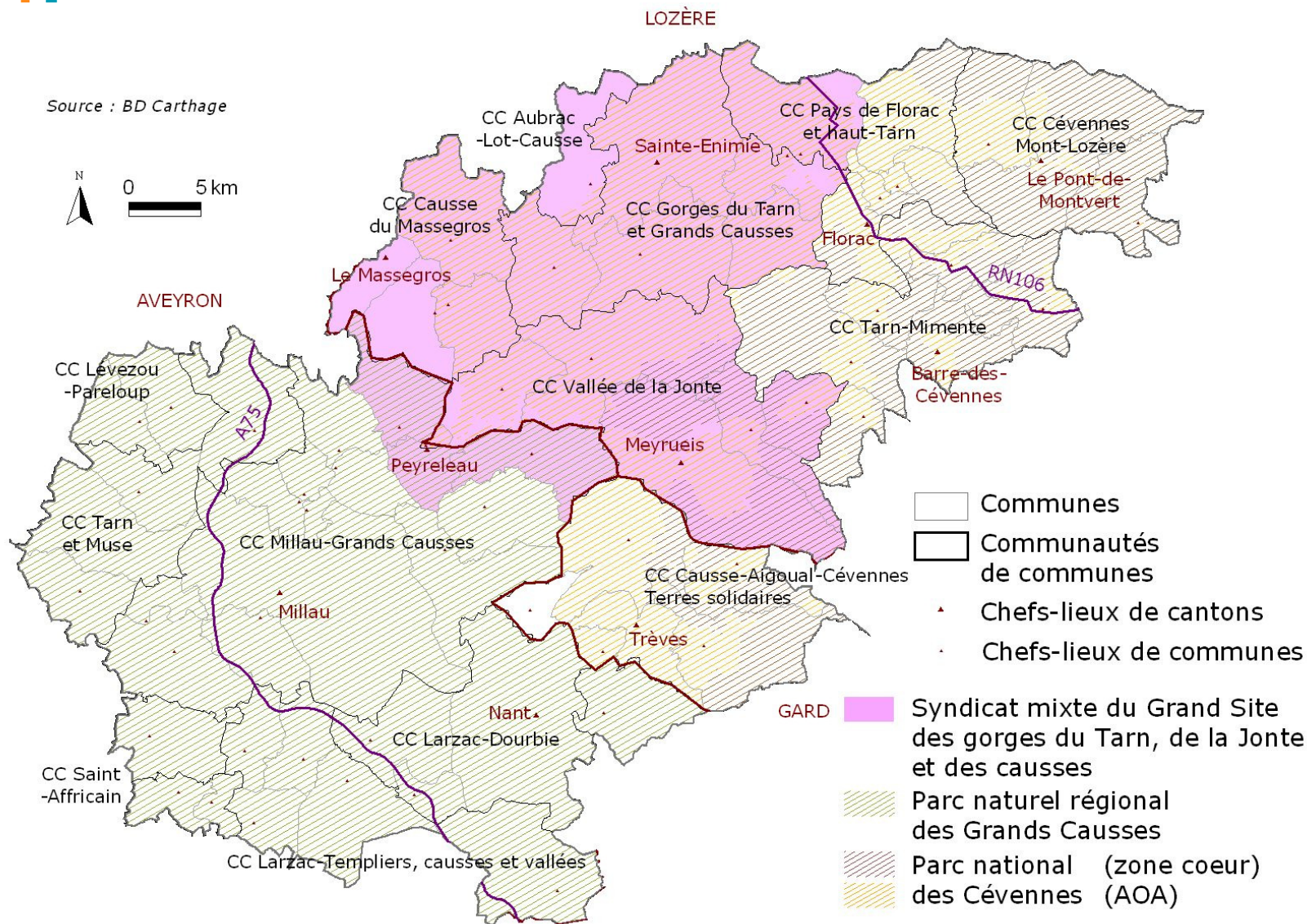


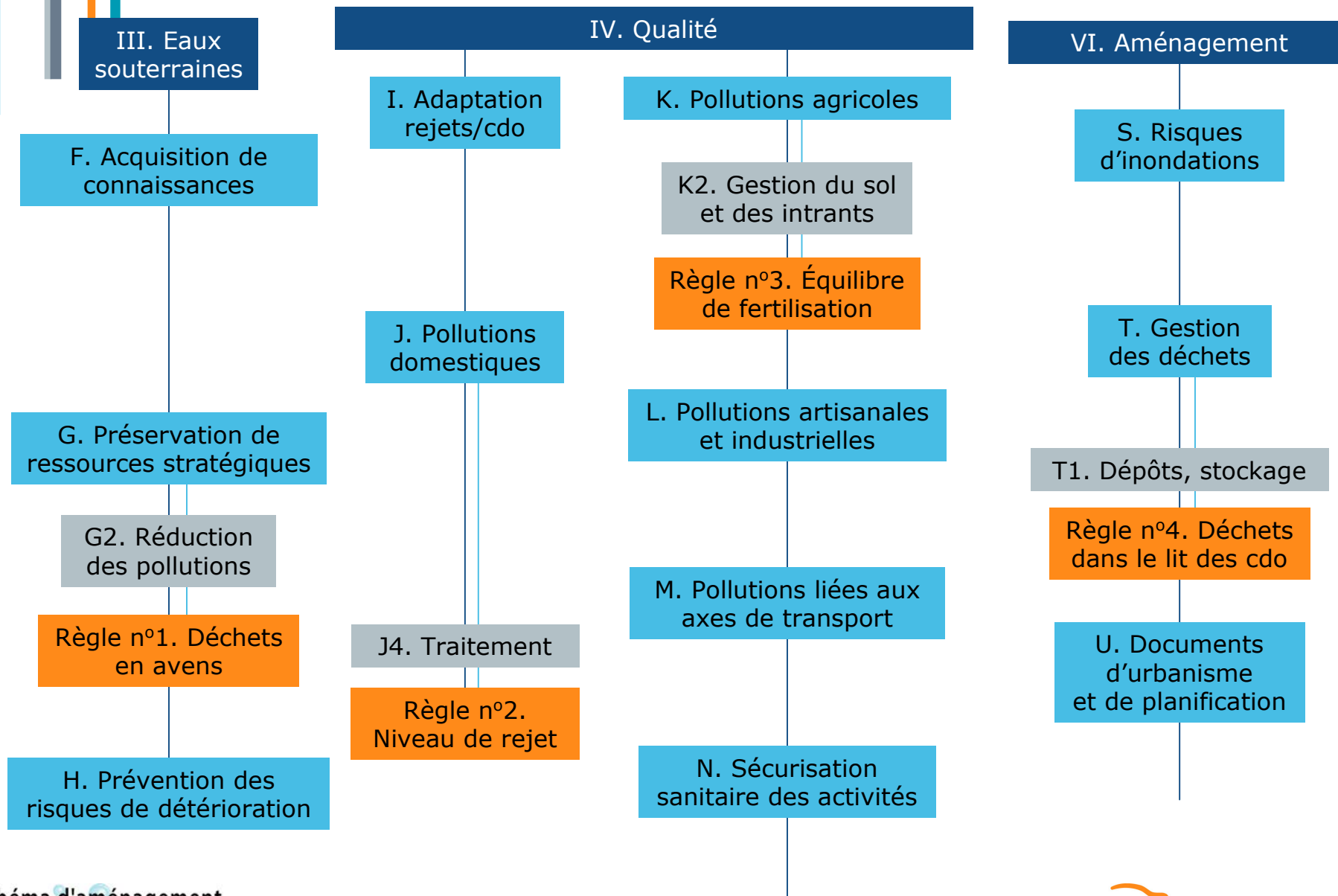






Présentation du projet de PAGD





Contenu du rapport d'EE

- Articulation du SAGE avec les autres plans schémas, programmes ou documents
- État initial de l'environnement
- Analyse des effets du projet sur l'environnement
- Justification du choix de scénario retenu
- Mesures d'évitement, de réduction et de compensation
- Méthodologie employée pour mener l'évaluation environnementale
- Résumé non technique

Articulation du SAGE avec les autres plans schémas, programmes ou documents

- Compatibilité avec :
 - le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015
 - la charte du Parc national des Cévennes
- Cohérence avec :
 - les docob des sites Natura 2000
 - les PDPG
 - les SDDAEP
 - le PGE du Tarn
 - la charte du PNR des Grands Causses
 - ...

État initial de l'environnement et perspectives d'évolution

- Caractéristiques du bassin versant
 - Situation géographique, administrative, socio-économique...
- Enjeux environnementaux :
 - Qualité et état quantitatif des eaux de surface et souterraines
 - Réseau Natura 2000, Znieff, réservoirs biologiques, zones humides, espèces envahissantes, PNC, PNRGC...
 - Qualité de l'air, environnement sonore, santé humaine
 - Changement climatique
 - Sols, paysages naturels, patrimoine culturel
- Perspectives d'évolution de l'environnement

Analyse des effets du projet sur l'environnement

- Analyse des effets sur :
 - les différentes composantes de l'environnement
 - les sites Natura 2000
 - l'hydroélectricité

Justification du choix de scénario retenu

- Cohérence avec les textes internationaux, communautaires, nationaux
- Cohérence avec les objectifs de protection de l'environnement régionaux et locaux

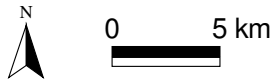
Vote de la CLE

**Validez-vous le projet de SAGE
tel qu'il vient d'être présenté
et validez-vous
sa mise en consultation ?**

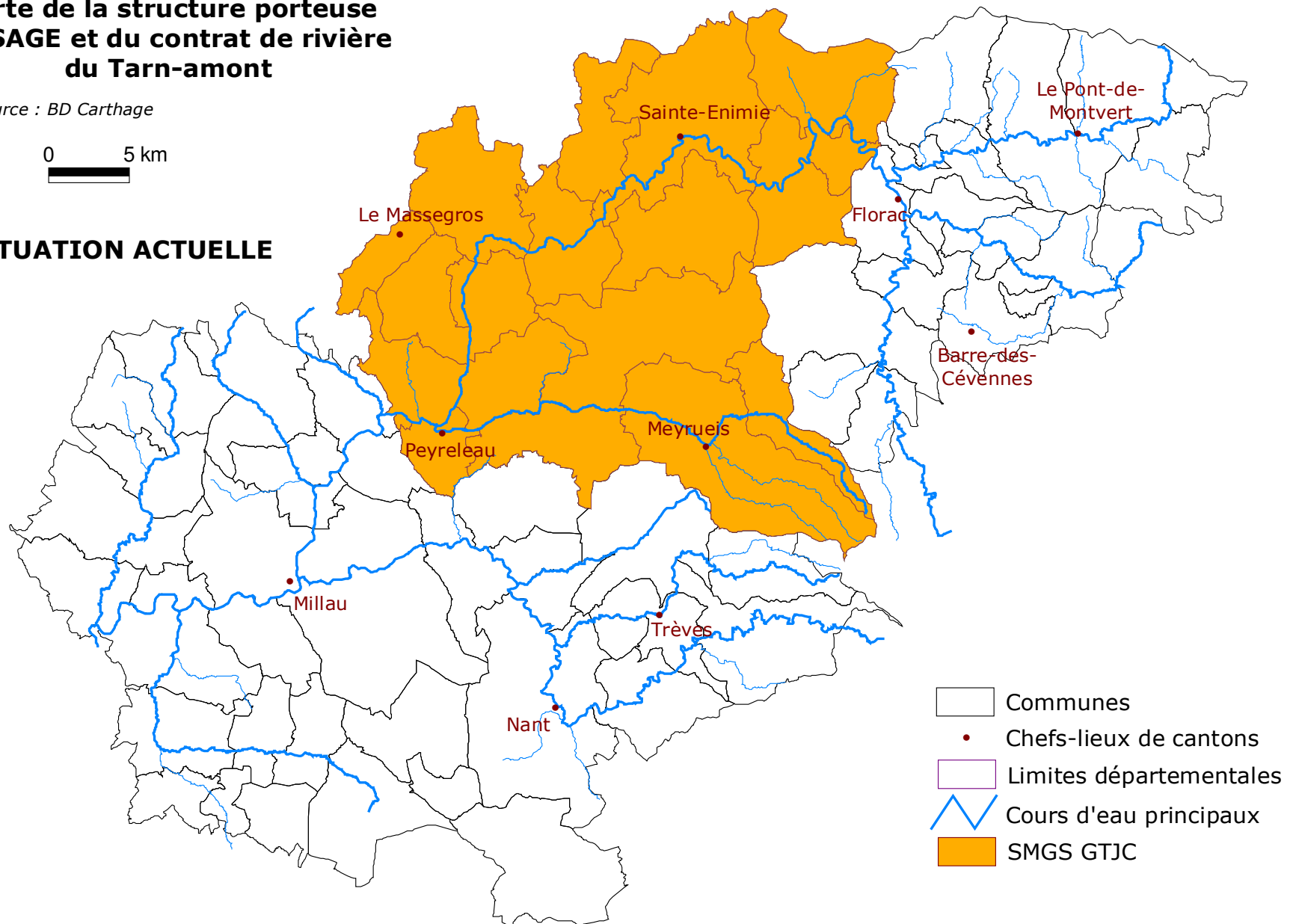
- Membres de la CLE
- Quorum
- Adoption à la majorité des deux tiers

Carte de la structure porteuse du SAGE et du contrat de rivière du Tarn-amont

Source : BD Carthage

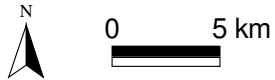


SITUATION ACTUELLE

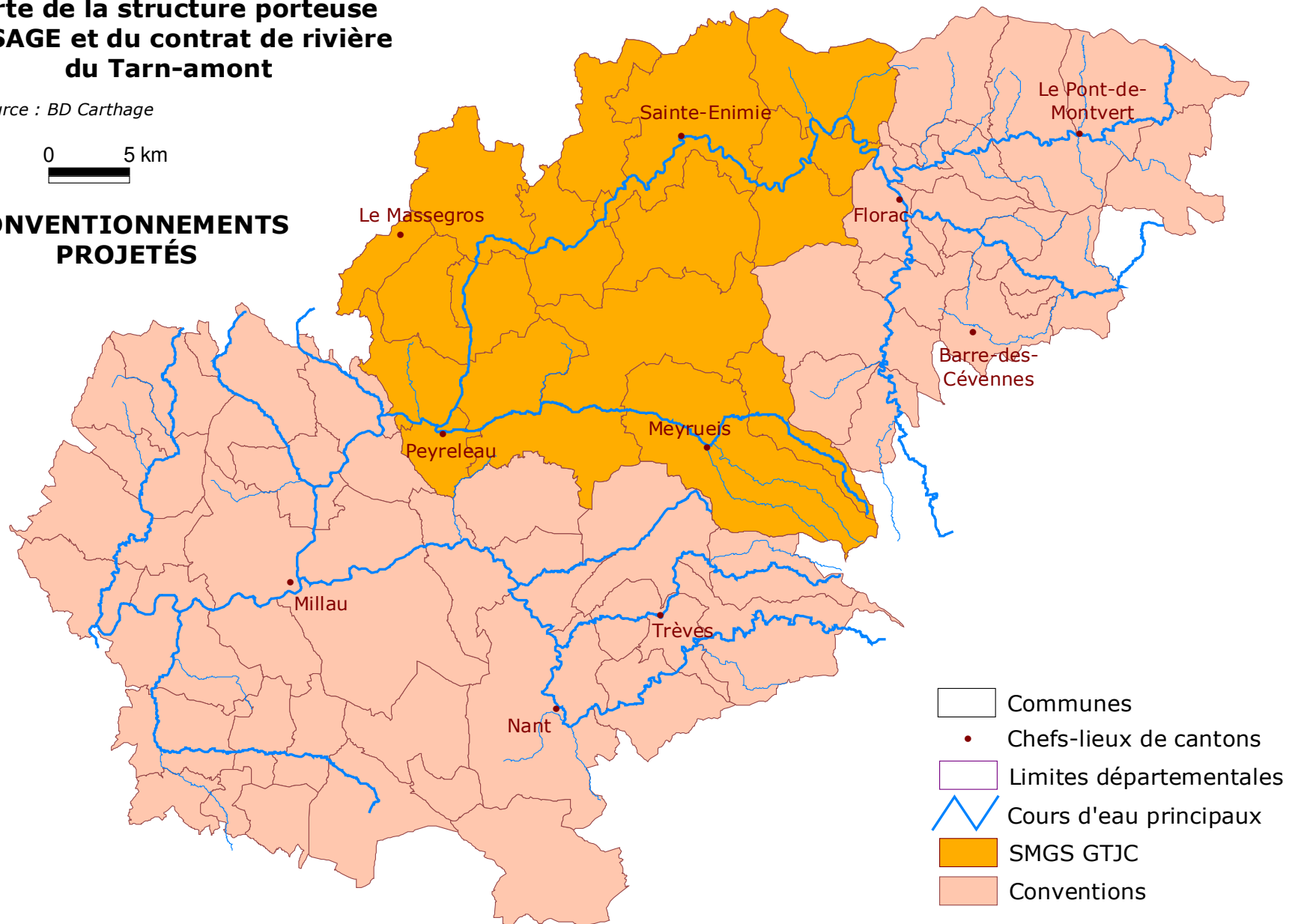


Carte de la structure porteuse du SAGE et du contrat de rivière du Tarn-amont

Source : BD Carthage

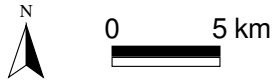


CONVENTIONNEMENTS PROJÉTÉS

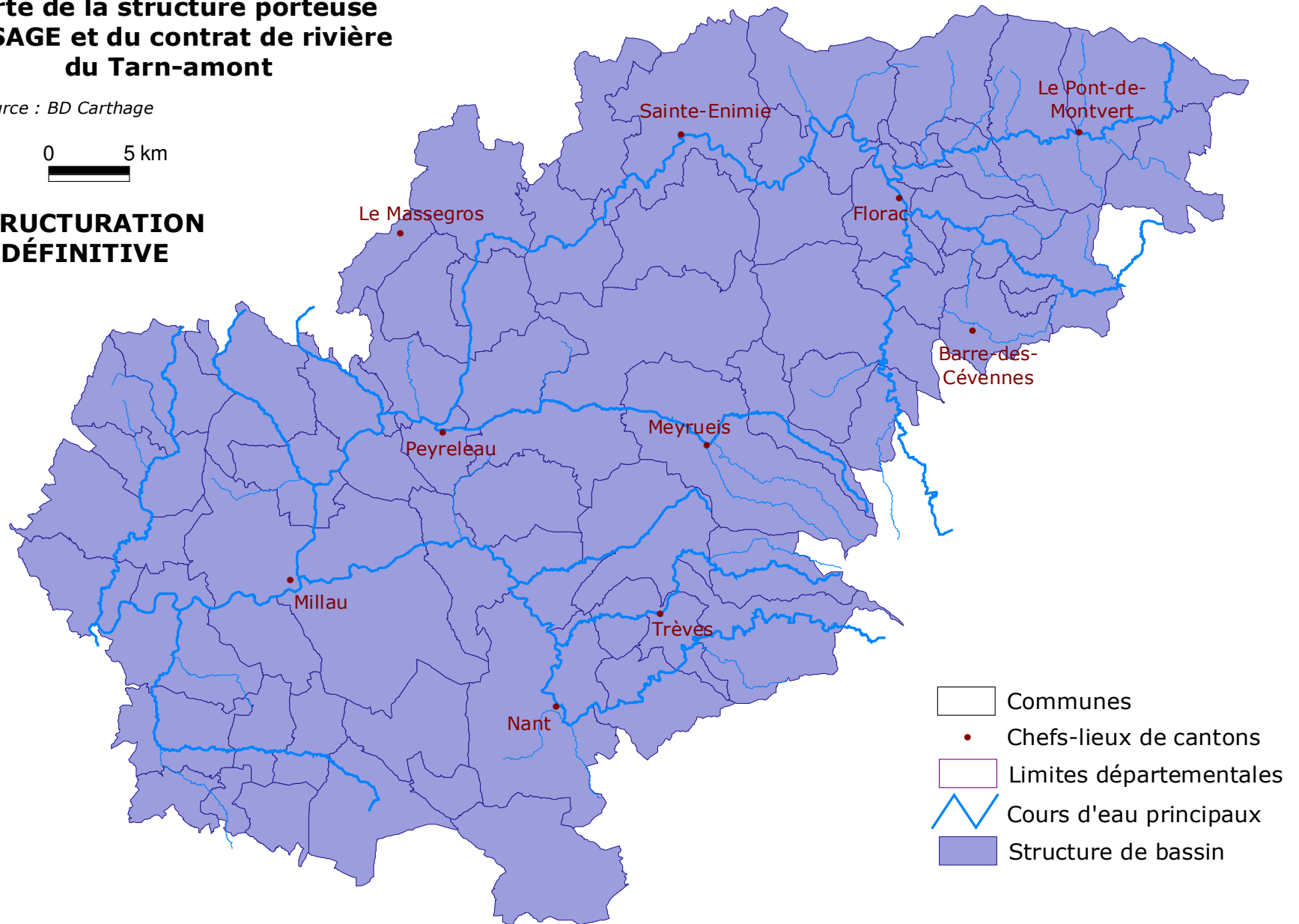


Carte de la structure porteuse du SAGE et du contrat de rivière du Tarn-amont

Source : BD Carthage



STRUCTURATION DÉFINITIVE



- Quelles compétences ?
- Quel mode de mise en place ?
- Quelle représentativité territoriale ?
- ...
 - Réflexions à mener avec l'ensemble des collectivités concernées
 - Rédaction d'un cahier des charges et lancement d'une consultation en 2014
 - Fin de l'étude courant 2015

Point sur l'avancement du contrat de rivière Tarn-amont

Réunion de la commission locale de l'eau
du SAGE Tarn-amont - 21 février 2014 à Millau

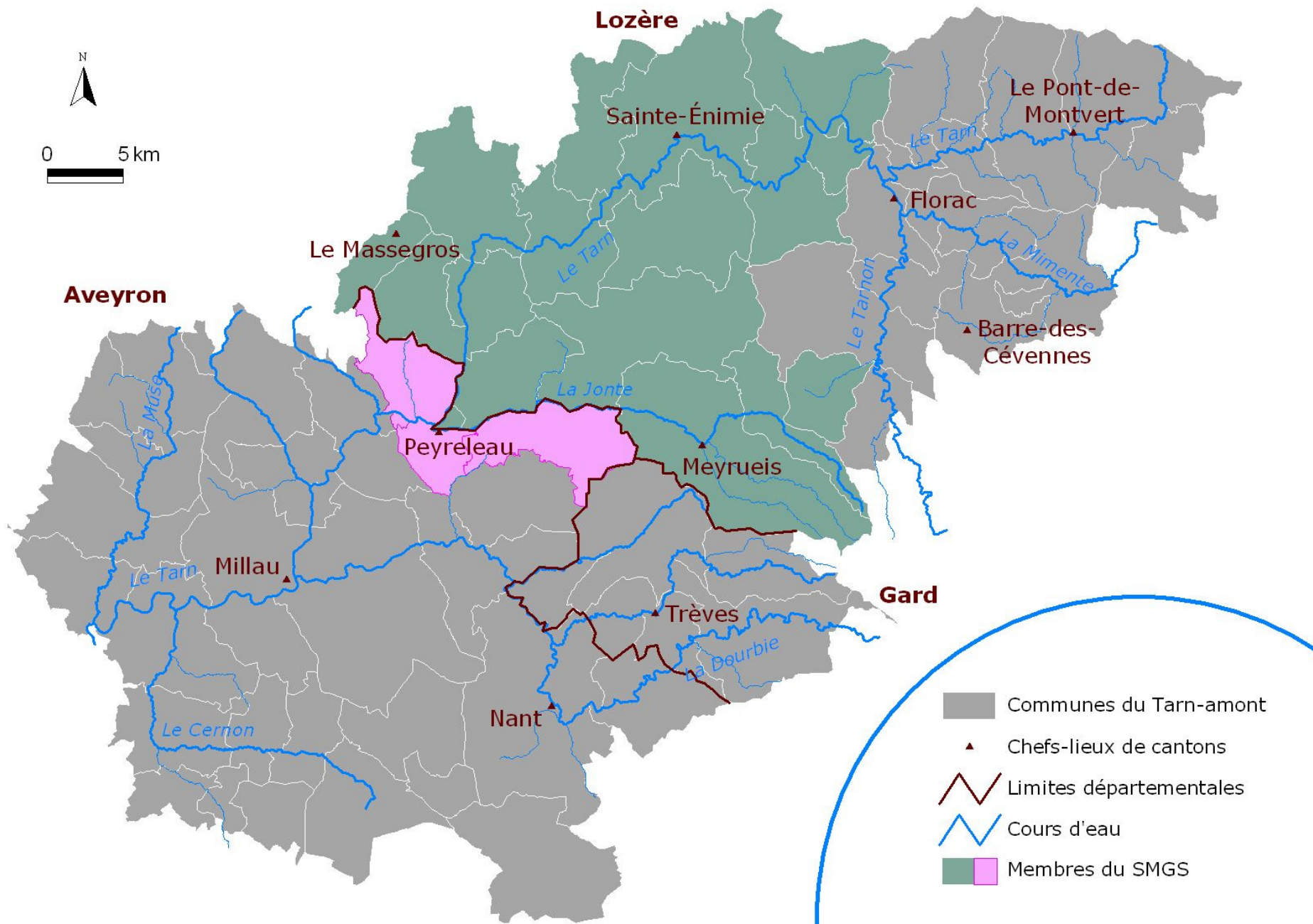
Stéphanie Braud
Animatrice du contrat de rivière Tarn-amont



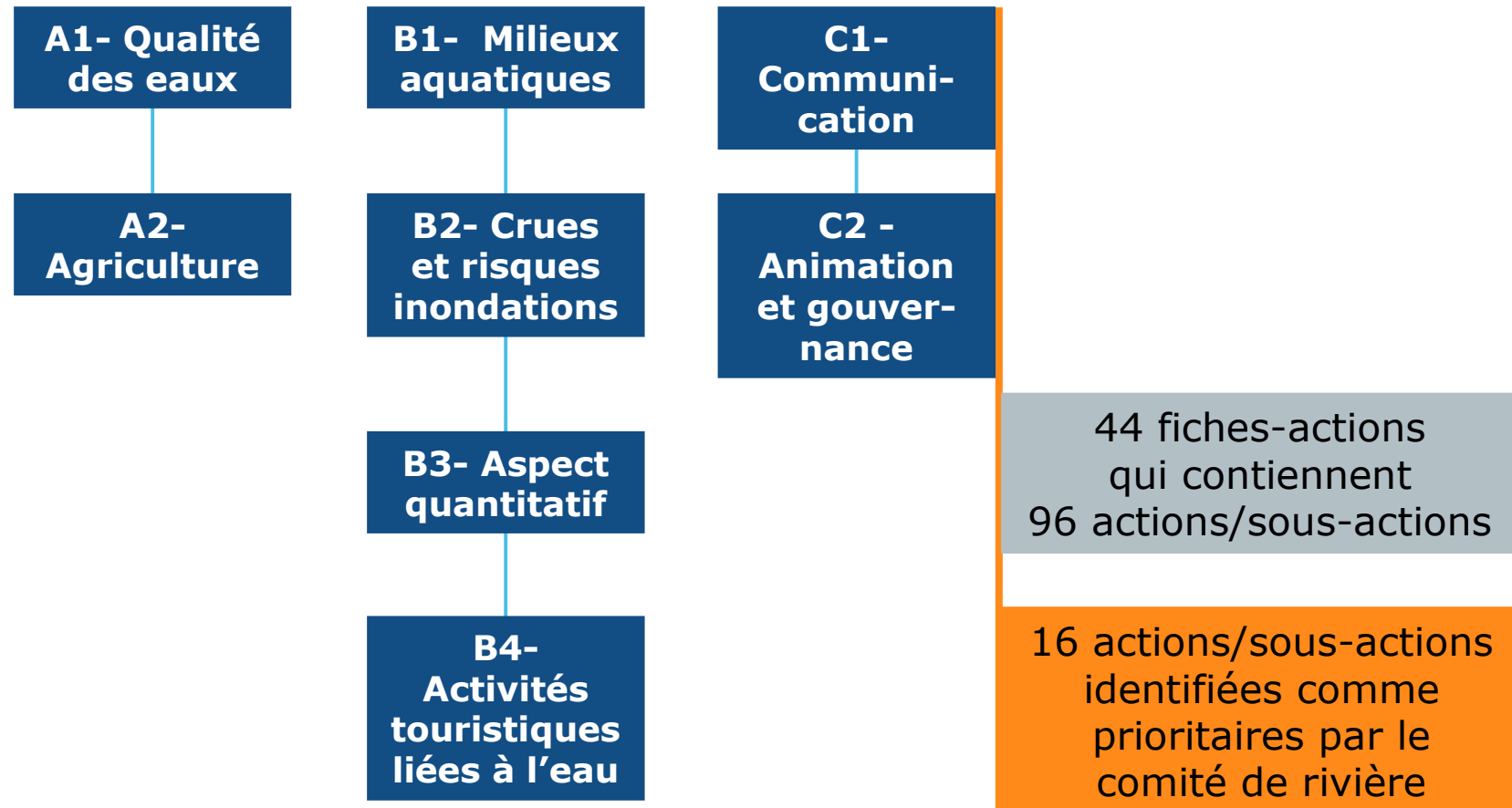
Le contrat de rivière Tarn-amont, c'est quoi ?

- Programme d'actions sur cinq ans (signé le 21 janvier 2011) : traduction localisée et opérationnelle des orientations du SAGE
- Concerne les 69 communes du bassin versant Tarn-amont (3 départements et 2 régions) – *même périmètre que le SAGE*
- Comité de rivière (55 membres, 3 collèges) : instance décisionnelle – *même composition que la CLE du SAGE*
- Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses (SMGS) : structure porteuse assurant le pilotage et l'animation (chargée de mission « eau » dédiée au contrat de rivière)
- Plusieurs maîtres d'ouvrage possibles (SMGS, Parc naturel régional des Grands Causses, Parc national des Cévennes, communes, communautés de communes, Chambres d'agriculture, Fédérations de pêche, etc.)
- Partenaires financiers variés (Agence de l'eau, Conseils régionaux, Conseils généraux, etc.)

Rappels



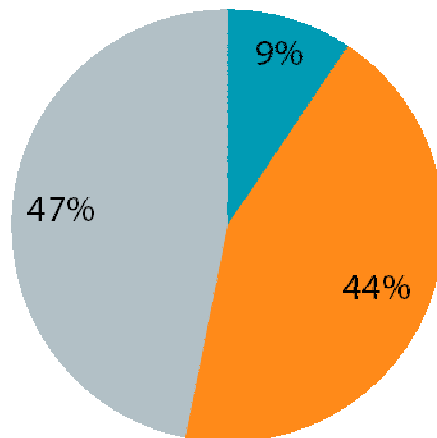
Le contrat de rivière Tarn-amont, c'est quoi ?



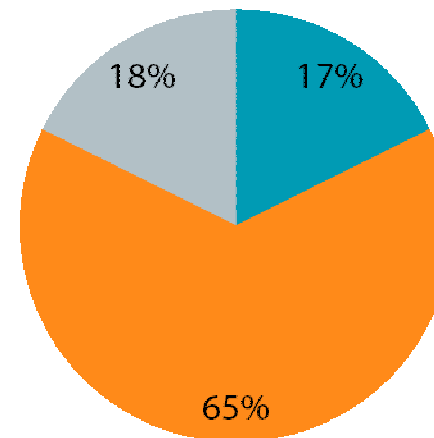
État d'avancement global

- 51 actions en cours ou réalisées (53%)
 - 45 actions non engagées (47%)
- 16 actions prioritaires dont 4 réalisées, 9 en cours et 3 non engagées

**Mise en œuvre des actions
du contrat de rivière à mi-parcours**



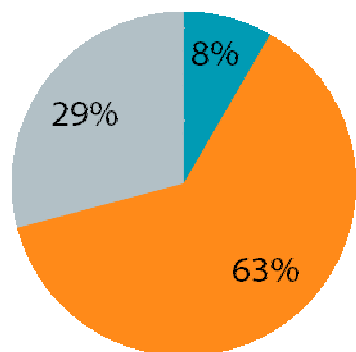
**Mise en œuvre des actions prioritaires
du contrat de rivière à mi-parcours**



■ Réalisées
■ En cours
■ Non engagées

État d'avancement par volet

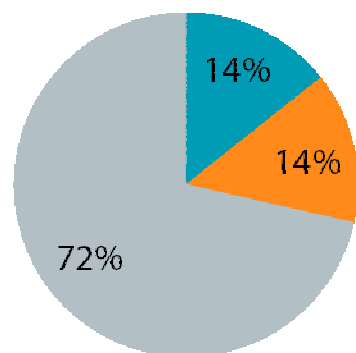
Mise en œuvre du volet A1



A1 – Qualité de l'eau

- 17 actions en cours ou réalisées (71%)
- 7 actions non engagées (29%)
- 4 actions prioritaires en cours

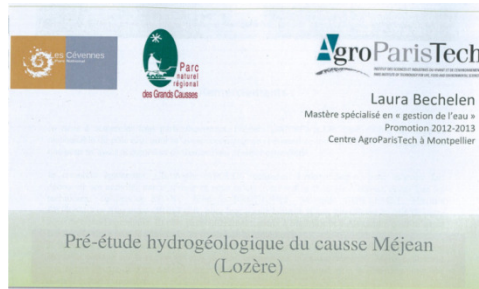
Mise en œuvre du volet A2



A2 – Agriculture

- 4 actions en cours ou réalisées (28%)
- 10 actions non engagées (72%)
- 3 actions prioritaires dont 1 en cours, 1 en partie réalisée et 1 non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées



Réalisée du 22 Avril au 18 Octobre 2013

Maitre de Stage : Laurent Danneville (PNR des Grands Causses)
Tuteurs : Flavie Cernisson (AgroParisTech), Gillian Cadic (AgroParisTech)



station	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Qualité	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Bon	Moyen
Température de l'eau	Très bon 18,10	Très bon 18,00	Très bon 17,00	Très bon 19,00	Très bon 15,20	Très bon 16,50	Très bon 18,40	Très bon 14,70	Très bon 15,60	Très bon 14,30
pH	Bon 8,60	Bon 8,50	Bon 8,50	Bon 8,30	Très bon 8,10	Bon 8,50	Bon 8,40	Bon 8,37	Bon 8,27	Bon 8,38
Conductivité	7,70	8,00	7,30	8,00	8,00	8,00	8,22	8,01	7,48	8,03
oxygène dissous	Moyen 5,70	Bon 6,80	Bon 7,60	Bon 7,90	Bon 7,80	Bon 8,80	Très bon 9,80	Très bon 9,20	Très bon 8,80	Très bon 9,40
oxygène en O2	60,00	76,00	81,00	86,00	82,00	87,00	91,00	95,00	94,00	96,00
oxygène chimique en jours (DBO5 en mg/l)	8,00	4,40	4,00	5,00	2,20	2,40	2,70	2,00	1,80	1,20
oxygène chimique dissous (mg/l)	3,90	3,30	6,30	3,10	2,80	2,60	3,40	2,20	2,40	3,60
Orthophosphates PO43- (mg/L)	Mauvais 9,65	Mauvais 15,91	Mauvais 9,21	Mauvais 6,42	Mauvais 3,92	Mauvais 5,62	Mauvais 2,92	Mauvais 3,95	Bon 0,31	Moyen 0,40
Phosphore total (mg/L)	3,19	5,36	3,07	2,79	1,28	2,06	1,26	1,81	0,12	0,28
Ammonium NH4+ (mg/L)	3,09	1,70	0,58	0,65	0,64	1,00	0,56	0,05	0,08	0,03
Nitrites NO2- (mg/L)	0,40	0,67	0,25	0,64	0,31	0,28	0,12	0,00	0,03	0,03
Nitrates NO3- (mg/L)	28,76	15,50	16,70	15,00	13,40	19,40	16,40	15,00	15,20	16,00
Biologie					Moyen	Moyen	Médiocre	Moyen	Moyen	Médiocre
Indice biologique diatomées (IBD) 2006					12,10					
Indice biologique diatomées (IBD)					13,00	14,10	11,80	15,70	14,20	12,60
Indice biologique globale normalisé (IBGN)										
Indice poissons rivière (IPR)										
Écologie					Moyen	Moyen	Médiocre	Moyen	Moyen	Médiocre

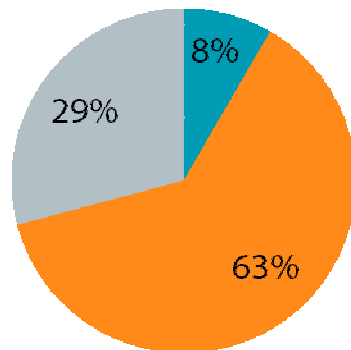


La Rougerie (Saint-Jean-du-Bruel)

Pré-étude du causse Méjean, divers projet d'assainissement, création du Spanc du SMGS, plusieurs projets de réhabilitation ANC, etc.

État d'avancement par volet

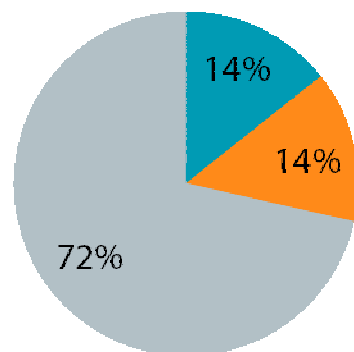
Mise en œuvre du volet A1



A1 – Qualité de l'eau

- 17 actions en cours ou réalisées (71%)
- 7 actions non engagées (29%)
- 4 actions prioritaires en cours

Mise en œuvre du volet A2



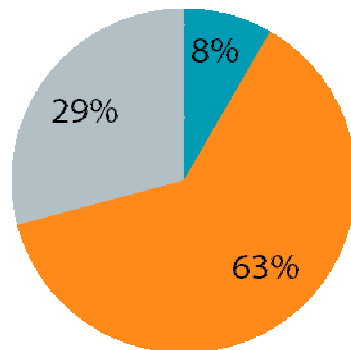
A2 – Agriculture

- 4 actions en cours ou réalisées (28%)
- 10 actions non engagées (72%)
- 3 actions prioritaires dont 1 en cours, 1 en partie réalisée et 1 non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

État d'avancement par volet

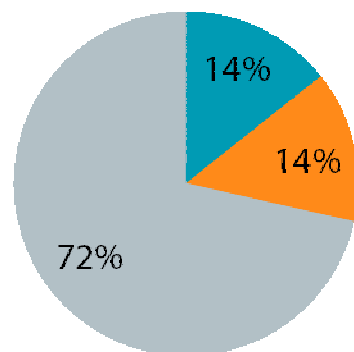
Mise en œuvre du volet A1



A1 – Qualité de l'eau

- 17 actions en cours ou réalisées (71%)
- 7 actions non engagées (29%)
- 4 actions prioritaires en cours

Mise en œuvre du volet A2



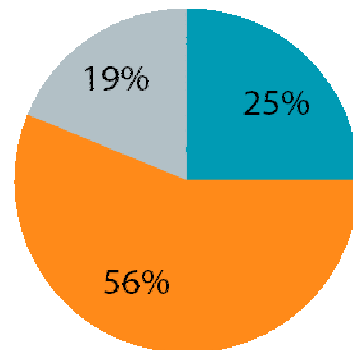
A2 – Agriculture

- 4 actions en cours ou réalisées (28%)
- 10 actions non engagées (72%)
- 3 actions prioritaires dont 1 en cours, 1 en partie réalisée et 1 non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

État d'avancement par volet

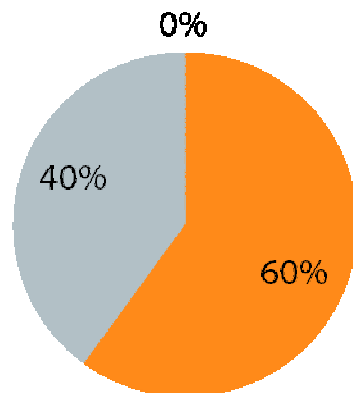
Mise en œuvre du volet B1



B1 – Milieux aquatiques

- 13 actions en cours ou réalisées (81%)
- 3 actions non engagées (19%)
- 3 actions prioritaires dont 2 réalisées et 1 en cours

Mise en œuvre du volet B2



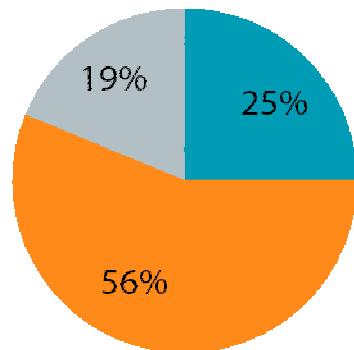
B2 – Crues et risques d'inondations

- 3 actions en cours (60%)
- 2 actions non engagées (40%)
- 1 action prioritaire non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

État d'avancement par volet

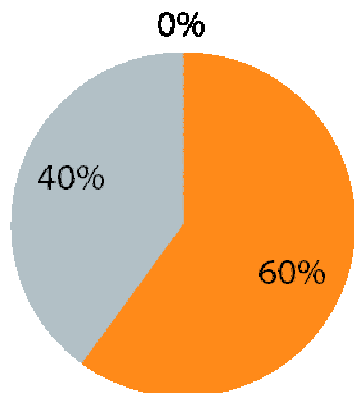
Mise en œuvre du volet B1



B1 – Milieux aquatiques

- 13 actions en cours ou réalisées (81%)
- 3 actions non engagées (19%)
- 3 actions prioritaires dont 2 réalisées et 1 en cours

Mise en œuvre du volet B2



B2 – Crues et risques d'inondations

- 3 actions en cours (60%)
- 2 actions non engagées (40%)
- 1 action prioritaire non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

Cyanobactéries : suivi estival, étude nationale, plaquette d'informations, création d'un COFIL « cyanobactéries », etc.



MESSAGES À RETENIR ET À TRANSMETTRE !

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES ET DES TOXINES ?

Attention aux enfants !

- Éviter d'ingérer de l'eau.
- Ne pas se baigner dans des zones d'eau stagnante qui comporteraient un dépôt d'algues abondant ou de la mousse.
- Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés, ne pas les porter à la bouche.
- Prendre une douche après la baignade.
- Nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques.

Attention aux animaux domestiques !

- Ne pas amener les chiens au bord de la rivière.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX CYANOTOXINES ?

Les cyanotoxines peuvent affecter la peau et les muqueuses en cas de contact, le foie et plus rarement le système nerveux en cas d'absorption.

→ Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements, irritation des yeux et/ou des oreilles, éruption cutanée... il convient de consulter un médecin (ou se rendre dans la pharmacie la plus proche).

→ Si un chien présente les symptômes suivants après avoir bu l'eau de la rivière ou joué avec des bâtons ou galets : tremblements des pattes arrière, perte d'équilibre, état anxieux, nausées... il faut l'amener chez un vétérinaire (ou se rendre dans la pharmacie la plus proche).

SAMU 15



CYANOBACTÉRIES DANS LES GORGES DU TARN : INFO OU INTOX ?

Jun 2013

CHRISTOPHE BRUN

Président du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

« Impliqué depuis plus de trente ans dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, le Syndicat mixte souhaite informer en toute transparence la population au sujet du développement des cyanobactéries à l'origine de plusieurs décès de chiens dans les gorges du Tarn ces dernières années. Nous devons apprendre à vivre avec le risque lié aux cyanobactéries qui, s'il est difficilement maîtrisable, est aisément évitable grâce à quelques précautions de bon sens dont chacun a la responsabilité. »

Le territoire du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses



LES CYANOBACTÉRIES SONT PARMI LES ÊTRES VIVANTS LES PLUS ANCIENS SUR TERRE (3,8 MILLIARDS D'ANNÉES).

Elles auraient contribué à la formation de la couche d'ozone permettant ainsi la diversification de la vie terrestre.

Leur capacité d'adaptation leur confère un rôle important dans les écosystèmes, où elles peuvent aussi parfois causer des problèmes sanitaires. Ainsi, 35 cas de mortalités de chiens ont été recensés de 2002 à 2011 dans les eaux du Tarn entre Florac et Le Rozier.

Le présent document, réalisé avec l'appui technique de nombreux partenaires dont l'Agence régionale de santé (délégation de la Lozère), souhaite apporter des éléments de réponse aux interrogations de la population afin de sécuriser la pratique des activités nautiques sur le Tarn, important vecteur de développement pour le territoire.



PLUS D'INFORMATIONS...

Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
Mairie, 40270 Sainte-Émme - smg.tarnjontecaussesgorange.fr - 04 66 48 47 95

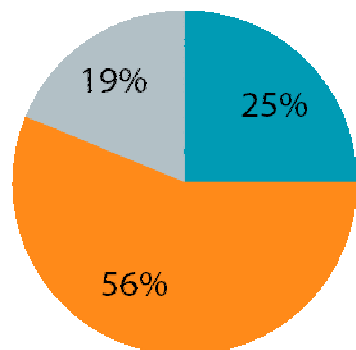
Agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon - Délégation territoriale de la Lozère
Immeuble Le Saint-Clair, BP 136, av. du 11 novembre 1918, 48005 Mende Cedex - ars-drls-sante-environnement@ars.sante.fr - 04 66 49 49 70

Agence de l'eau Adour-Garonne - Délégation de Rodéz
Rue de Bruzelles, Bourran, BP 3510, 12035 Rodéz Cedex 9 - deleg-rodéz@eau-adour-garonne.fr - 05 65 75 56 00

Conseil général de la Lozère
4 rue de la Rivière, BP 24, 48001 Mende Cedex - deag@cg48.fr - 04 66 49 66 66

État d'avancement par volet

Mise en œuvre du volet B1

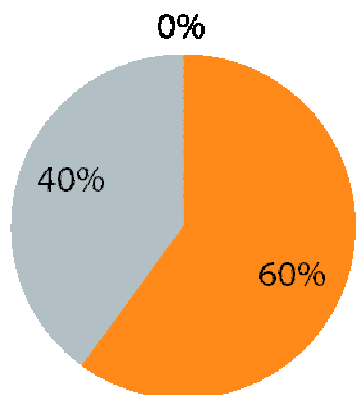


B1 – Milieux aquatiques

- 13 actions en cours ou réalisées (81%)
- 3 actions non engagées (19%)

→ 3 actions prioritaires dont 2 réalisées et 1 en cours

Mise en œuvre du volet B2



B2 – Crues et risques d'inondations

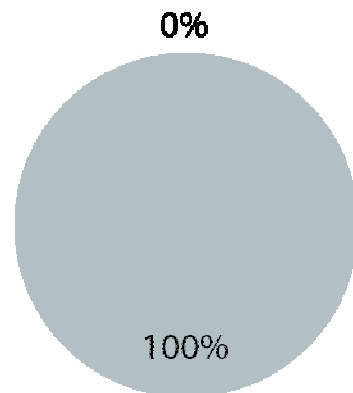
- 3 actions en cours (60%)
- 2 actions non engagées (40%)

→ 1 action prioritaire non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

État d'avancement par volet

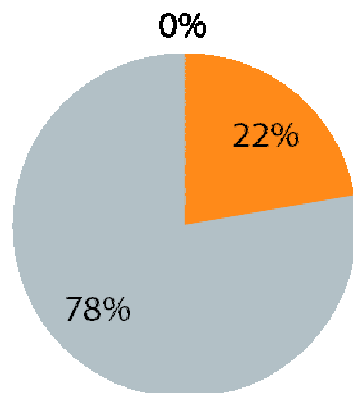
Mise en œuvre du volet B3



B3 – Aspect quantitatif

- 6 actions non engagées (100%)
- 1 action prioritaire non engagée

Mise en œuvre du volet B4



B4 – Activités touristiques liées à l'eau

- 2 actions en cours ou réalisées (22%)
- 7 actions non engagées (78%)
- Pas d'action prioritaire

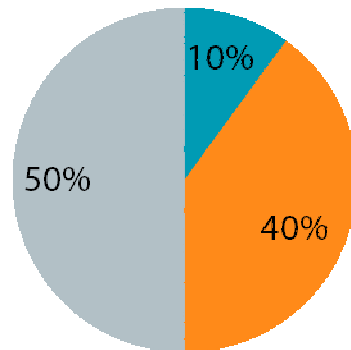
- Réalisées
- En cours
- Non engagées

Information des professionnels, sensibilisation de la population touristique, sécurisation des activités nautiques, etc.



État d'avancement par volet

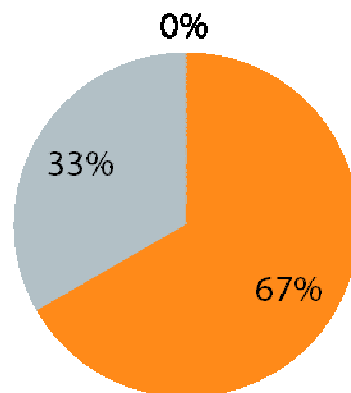
Mise en œuvre du volet C1



C1 - Communication

- 5 actions en cours ou réalisées (50%)
 - 5 actions non engagées (50%)
- 2 actions prioritaires dont 1 réalisée et 1 en cours

Mise en œuvre du volet C2



C2 - Animation et gouvernance

- 8 actions en cours (67%)
 - 4 actions non engagées (33%)
- 1 action prioritaire en cours

- Réalisées
- En cours
- Non engagées



QUI FINANCE ?

L'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Conseils généraux de la Loterie et de l'Aveyron, le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le Syndicat mixte du Grand Site et les communes du bassin du Tarn-amont financent à 100 % (soit au moins 165 € par demi-journée) cette action du contrat de rivière Tarn-amont.

Le Syndicat mixte du Grand Site vous propose un programme financé à 100 % !

CA M'INTERESSE, COMMENT JE FAIS ?

Si vous êtes intéressés par notre programme d'animation scolaire sur le thème de l'eau et des rivières, n'hésitez pas à nous contacter. Une rencontre entre l'enseignant et les intervenants de votre territoire permettra d'établir un projet pour l'année en cours ou pour la prochaine année scolaire.

► SEULS LES FRAIS DE TRANSPORTS ÉVENTUELS DES ÉLÈVES RESTENT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE.

PROGRAMME D'INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

SEPTEMBRE 2013

OBSERVER, COMPRENDRE ET PRÉSERVER L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES DU TARN-AMONT

COMMENT S'INSCRIRE ?

Bulletin-réponse ci-joint à compléter, à photocopier et à retourner avant le 15 octobre de chaque année scolaire à l'adresse suivante (coordonnées en copie) :

Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jante et des causses Stéphane Braud, animatrice du contrat de rivière du Tarn-amont

Mairie 44210 Sainte-Enimie
Tél. 04 66 47 47 95 - Fax 04 66 48 52 26 - Email: contrat-tarn-amont@parange.fr

Le comité de rivière du Tarn-amont

Le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jante et des causses, structure intercommunale qui porte le contrat de rivière du Tarn-amont, est le maître d'ouvrage de cette action.

L'objectif des interventions est de sensibiliser, d'impliquer et de faire comprendre aux enfants les problématiques liées à l'eau via l'expérimentation et le jeu, le but étant qu'ils deviennent des citoyens responsables et respectueux vis-à-vis des milieux qui les entourent. C'est pourquoi il a décidé d'inscrire dans le

Site internet du Tarn-amont, lettres d'informations à la population, journées de nettoyage des berges, interventions scolaires, etc.



LE BASSIN DU TARN-AMONT DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES REMARQUABLES

ÉDITO

La démarche de gestion concertée de l'eau sur le bassin du Tarn-amont mobilise de nombreux partenaires depuis les années 1990. Le constat actuel nous rappelle d'ailleurs à quel point le sujet est préoccupant (énergie, climat, ressource...).

Le bassin du Tarn-amont est caractérisé par la qualité de ses paysages, ses milieux aquatiques et sa diversité d'espèces animales et végétales. Cette richesse est de plus en plus menacée par les activités humaines et le développement du territoire de manière cohérente avec une gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides. Afin d'y parvenir, un contrat de rivière a été signé en janvier 2013.

Chacun d'entre nous se doit de contribuer à ce millénaire grâce à un comportement citoyen. Et parce que toute sensibilisation passe par la connaissance, je vous invite à lire cette première lettre que vous présente les outils « SAGE » et « contrat de rivière » proposés sur notre bassin.

Christophe Braun
Président du syndicat mixte du Tarn-amont et du comité de rivière du Tarn-amont
Président du Comité local de Grand Site au pays de Tarn, de la Jante et des causses



DES RIVIÈRES EN BON ÉTAT : UN ENJEU POUR NOTRE ÉCONOMIE DE DEMAIN

ÉDITO

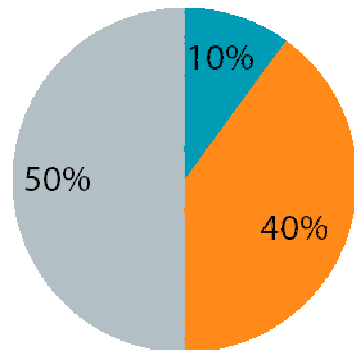
Le bon fonctionnement de nos rivières est indispensable au maintien de notre qualité de vie et de notre économie. D'une part, les milieux en bon état rendent des services non négligeables à notre société (alimentation en eau potable, agriculture, loisirs, etc.) et, d'autre part, la qualité et la richesse de nos milieux attirent massivement la population touristique et créent ainsi une activité économique importante pour le territoire. C'est pourquoi le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jante et des causses, la Communauté de communes Milieu-Grands Causses, le Syndicat mixte du bassin versant de la Douzette et le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des bassins du Cernon et du Soulié s'engagent dans des démarches de gestion durable à travers un même outil : le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG), et vous invite à lire ce numéro 2 de la lettre « Au fil du Tarn... » qui vous présente les points essentiels du fonctionnement de la rivière, l'intérêt du PPG et les droits et devoirs des riverains.

Jean-Pierre Jouve
Président du syndicat mixte du bassin versant de la Douzette

te causses

État d'avancement par volet

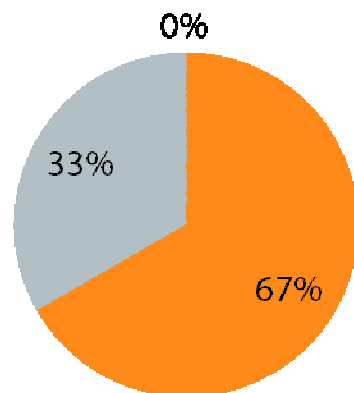
Mise en œuvre du volet C1



C1 - Communication

- 5 actions en cours ou réalisées (50%)
 - 5 actions non engagées (50%)
- 2 actions prioritaires dont 1 réalisée et 1 en cours

Mise en œuvre du volet C2



C2 - Animation et gouvernance

- 8 actions en cours (67%)
 - 4 actions non engagées (33%)
- 1 action prioritaire en cours

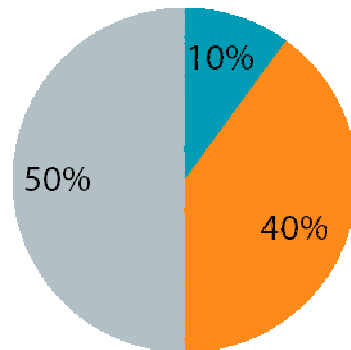
- Réalisées
- En cours
- Non engagées

Révision du SAGE, mise en place d'un dispositif financier solidaire, etc.



État d'avancement par volet

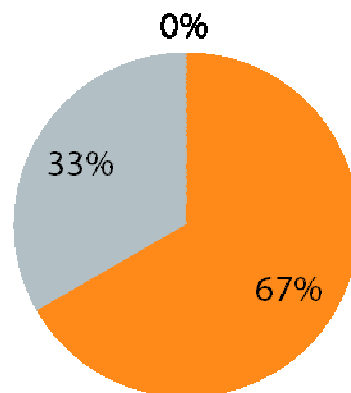
Mise en œuvre du volet C1



C1 - Communication

- 5 actions en cours ou réalisées (50%)
 - 5 actions non engagées (50%)
- 2 actions prioritaires dont 1 réalisée et 1 en cours

Mise en œuvre du volet C2



C2 - Animation et gouvernance

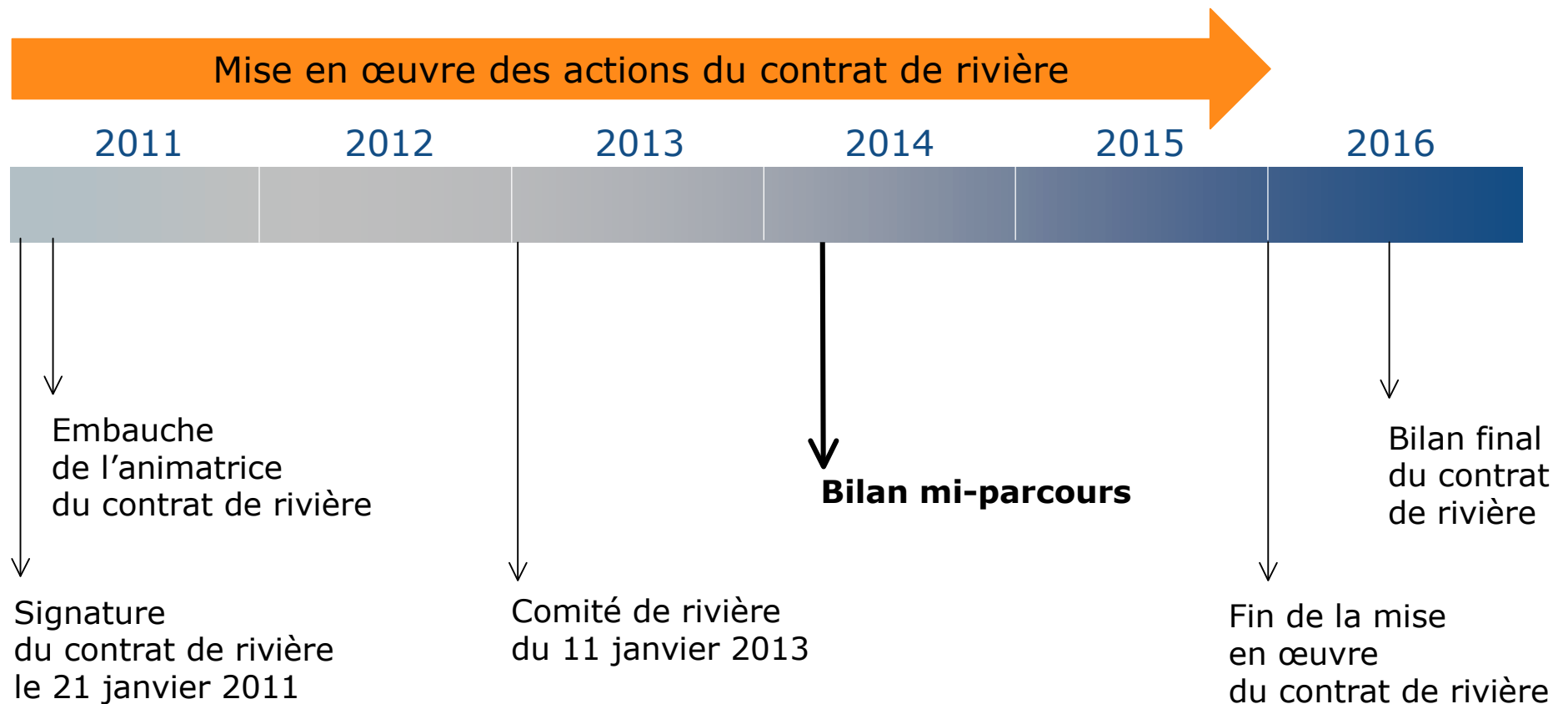
- 8 actions en cours (67%)
 - 4 actions non engagées (33%)
- 1 action prioritaire en cours

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

- Incohérence d'échelle entre comité de rivière (instance décisionnelle) et structure porteuse (pilotage/animation)
- Répartition de l'autofinancement (animation/actions à l'échelle du BV) entre 20 communes du SMGS et 49 communes hors SMGS : système de conventions qui fonctionne mal, lourd, peu sécurisant
- Nombreux financeurs (Agence de l'eau Adour-Garonne, 2 Régions, 3 Départements) aux objectifs et ambitions en matière de gestion de l'eau et modes de fonctionnement très divers
- Financements à mobiliser
- Difficultés à mobiliser d'autres maîtres d'ouvrage, disparités entre Aveyron, Gard et Lozère
- Persistance de l'idée de superposition des démarches et des compétences (SAGE, contrat de rivière, PPG, etc.)

- Forte mobilisation des membres de la CLE dans le processus de révision du SAGE
- Acteurs conscients de l'intérêt de maintenir la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques (attractivité)
- Mobilisation d'élus et/ou de riverains face à des problématiques locales
- Meilleure visibilité de la cellule d'animation, renforcement de l'équipe de techniciens de rivière, complémentarité des démarches
- Soutien important des partenaires techniques et financiers (partage d'expériences, relais auprès des acteurs, etc.)
- Réflexion sur la gouvernance avec un schéma de gouvernance du Tarn-amont

- Diagnostics d'exploitations laitières sur les territoires à enjeux
- Bassin versant de la Muse (partage de la synthèse-diagnostic, diagnostic des pratiques, mise en œuvre d'actions, etc.)
- Organisation d'opérations groupées de réhabilitation d'assainissement non-collectif (particuliers et professionnels du tourisme)
- Finalisation du bilan des réseaux de mesure de la qualité de l'eau du Tarn-amont
- Poursuite des actions de communication déjà engagées (site, lettres, scolaires, etc.) et élaboration d'une exposition mobile sur les crues et les risques d'inondations
- Finalisation du bilan mi-parcours



Merci pour votre participation

Repas à l'hôtel-restaurant le Cévenol
offert par le syndicat mixte